

FÉVRIER 1960

MONTRÉAL



Relations

REVUE DU MOIS

N° 230

PAUL SAUVÉ

ALBERT CAMUS

LE « DEVOIR »

OÙ VA L'ISLAM ?

CRISE DU THÉÂTRE ?

Le divorce au parlement

Louis C. de LÉRY

Double risque devant le mystère de l'Église

Robert BERNIER

Natalité au foyer et continence des parents

Marcel MARCOTTE

*La grande mission de Montréal
Le signe de la croix gammée
La limitation artificielle des naissances*

35¢

— UN CADEAU POUR LA VIE —

LE MISSEL AVEC LE CHRIST

- est moderne mais de bon goût • ses textes sont fidèles
- est un outil de culture chrétienne.

Les reliures sont réalisées dans des tons variés. Les illustrations sont nombreuses. Le format 4½" x 6¾" est pratique.

- (Reliure n° 1, Pellior, tranches rouges, sous couvertures rhodoïd, sans étui.) 1995 F \$5.
(Reliure n° 2, Pellior, tranches or, sous couverture rhodoïd, avec étui péga.) 2700 F \$6.50
(Reliure n° 3, vinyle demi-souple, tranches or sous couverture rhodoïd, avec étui péga.) 2850 F \$7.
(Reliure n° 4, peau, tranches or, sous couverture rhodoïd, avec étui péga.) 3300 F \$8.50



Les Editions Ouvrières

1019, rue ST-DENIS MONTREAL-18, P. Q.

Tél.: AVenue 8-5777

Pour tous livres religieux
voyez le choix de la librairie catholique



ALVERNIA

Livraison rapide — Certificat-cadeau
Recherches gratuites

BOUQUINEZ CHEZ ALVERNIA

70 OUEST, RUE NOTRE-DAME
(près de la place d'Armes)

Tél.: VI. 9-2924

dans l'édifice Desmarais & Robitaille

PEUGEOT 403



*l'auto familiale
qui vous distingue*

SUBURBAN MOTORS LTD.

J.-P. NANTEL, prés.

M. GOYETTE, secr.-trés.

400, boul. Décarie (Ville Saint-Laurent)

Tél.: RI. 8-8807

SOMMAIRE

Février 1960

Éditoriaux	29
<i>La véritable paix. — « Le journal qui ne craint personne ». — Nous avons perdu un homme d'État.</i>	
Articles	
DOUBLE RISQUE DEVANT LE MYSTÈRE DE L'ÉGLISE	Robert Bernier 31
LE DIVORCE AU PARLEMENT	Louis-C. de Léry 34
CRISE DU THÉÂTRE?	Georges-Henri d'Auteuil 36
LA GRANDE MISSION DE MONTRÉAL	Jean-Paul Labelle 38
OÙ VA L'ISLAM?	Charles-J. Ledit 39
LE SIGNE DE LA CROIX GAMMÉE	Luigi d'Apollonia 40
Au service du français: A la « Soirée du hockey »	J. d'Anjou 41
Avec ou sans commentaires	42
L'épiscopat des États-Unis et la limitation artificielle des naissances.	
Au fil du mois	44
La déclaration de M. Green sur la Chine rouge. — Le « De- voir » de mon enfance.	
Littérature: Albert Camus	Paul L'Allier 45
Problèmes de vie chrétienne: Natalité au foyer et continence des époux	Marcel Marcotte 46
Lecture du mois: Deux études sociologiques	Hervé Carrier 47
Les livres	49
Le pape nous parle	55
Notes bibliographiques	56

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Richard ARÈS.

Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Horizon international).

Collaborateurs: Joseph D'ANJOU, Joseph-P. ARCHAMBAULT, Robert BERNIER, Gérard HÉBERT.

Secrétaire de la rédaction: Georges ROBITAILLE.

Administrateur: Albert PLANTE.

Publicité: Jacques SÉGUIN.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: Canada: \$4 par année. Hors du Canada: \$5. Le numéro: \$0.35.

Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Canadian Index, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Relations

Editoriaux



La véritable paix

A CHAQUE NOËL, une voix proche encore, ramène l'attention du monde sur le sens, les postulats et les conditions de la véritable paix. Pie XII a élaboré ainsi, discours par discours, une œuvre doctrinale et pastorale, admirable de densité et de richesse. Jean XXIII semble vouloir continuer la tradition inaugurée par son prédécesseur. Pour la deuxième fois, à Noël, il a, lui aussi, parlé au monde de la paix.

La véritable paix, a-t-il dit, revêt trois aspects. La paix du cœur d'abord, cette disposition intérieure faite toute de « dépendance aimante et filiale envers la volonté de Dieu ». La paix sociale ensuite, fondée celle-ci sur « le respect mutuel et réciproque de la dignité personnelle de l'homme ». Les institutions et les choses — les biens, l'économie, l'État — sont surtout pour l'homme non l'homme pour elles.

Les troubles qui ébranlent la paix intérieure des nations tirent principalement leur origine de ce que l'homme a été traité presque exclusivement comme un instrument, comme une marchandise, comme un pauvre rouage dans une grande machine, comme une simple unité de production.

Le troisième aspect de la véritable paix est la paix internationale, à distinguer nettement de la coexistence puisque la coexistence même pacifique n'est pas *communauté de vie*. La paix internationale a pour base la vérité, la justice et la charité; la vérité illuminant la justice, et la charité, à son tour, achevant et soutenant la justice. Ainsi la véritable paix, « don incomparable de Dieu » et « suprême aspiration de l'homme » est-elle *indivisible* en ses divers aspects. Comment pourrait-elle, en effet, régner sur « le plan social et international, si elle n'est pas aussi et avant tout une réalité intérieure »?

Jean XXIII ne se fait pas d'illusion. Les causes du mal international, « clairement dénoncées par notre prédécesseur d'immortelle mémoire Pie XII, spécialement dans ses messages de Noël de 1942 et de 1943 », n'ont pas été écartées.

Il est bon de les redire. Ces causes sont: la violation des droits et de la dignité de la personne humaine et le mépris de ceux de la famille et du travail, la subversion de l'ordre juridique et du juste concept de l'État selon l'esprit du christianisme, les atteintes portées à la liberté, à l'intégrité territoriale et à la sécurité des autres nations, grandes ou petites, l'oppression systématique des minorités nationales dans leurs particularités culturelles et linguistiques, les calculs égoïstes de ceux-là qui visent à monopoliser les sources de l'économie et les matières d'usage commun, au détriment des autres peuples et en particulier la persécution dirigée contre la religion et contre l'Église.

Ici le Saint Père se voit obligé de bien marquer la position de l'Église qui refuse la paix à tout prix. Tout probablement, il vise ces journalistes qui, un peu perdus à suivre les voyages que font, que vont faire, ou se proposent de faire les chefs d'État, ont lancé le bobard d'une rencontre entre Krouchtchev et Jean XXIII, tous deux de souche paysanne, comme si un accident de naissance pouvait être un pronostic de paix. Jean XXIII est très clair:

Il faut encore noter que la pacification souhaitée par l'Église ne peut en aucune manière être confondue avec une concession, ou un relâchement de sa fermeté en face d'idéologies et de systèmes de vie qui sont en opposition déclarée et inéluctable avec la doctrine catholique, pas plus qu'elle ne signifie indifférence à l'égard des plaintes qui parviennent jusqu'à nous de ces malheureuses régions où les droits de l'homme sont méconnus, où le mensonge est érigé en système. Moins encore pourrait-on oublier le douloureux calvaire de l'Église du silence où les confesseurs de la foi, émules des premiers martyrs chrétiens, sont en butte à des souffrances et à des tortures sans fin pour la cause du Christ.

Avec ses moyens à elle qui ne sont pas les moyens du monde, l'Église combattra toujours le communisme — cent ans encore, s'il le faut — comme une doctrine aussi incompatible avec la saine raison et la doctrine chrétienne que le ciel avec l'enfer.

Au moment où les chefs des nations se préparent à une conférence au sommet, le radiomessage du Saint Père met en garde contre tout « optimisme excessif », gravement nuisible à la véritable paix. Est-ce à dire que nous devons nous contenter de méditer sur les

exigences de la paix dans une sorte d'isolationisme spirituel ?

Approfondir, oui, dit le Saint Père, mais également agir. Jamais les chrétiens ne peuvent se contenter d'être de simples observateurs. Ils doivent au contraire se sentir comme investis d'une mission qui leur vient d'en haut.

Car si longue et fatigante que soit la route vers la paix, le mystère de Noël en même temps qu'il éclaire nos pas, chante, dans notre nuit, que la bonne volonté des hommes n'est jamais vaine.

« *Le journal qui ne craint personne* »

L CÉLÈBRE maintenant ses cinquante ans, le quotidien montréalais qui, sur ses boîtes de distribution publique, arbore la fière réclame: « *Lisez le Devoir*, le journal qui ne craint personne ». Fanfaronnade, suffisance! dirait-on de tout autre; comme il s'agit du *Devoir*, on ne peut qu'acquiescer, s'incliner et reconnaître que l'inscription empanachée correspond à la réalité.

Depuis un demi-siècle, en effet, *le Devoir* est sur la brèche, aux premières lignes du feu, ferrailant à droite comme à gauche, portant des coups et en recevant plus qu'à son tour, à la fois craint et respecté, admiré et honni, toujours pauvre, toujours fier, toujours indépendant. Il sortit, un jour, tout armé du cerveau de l'homme qui fut, en son temps, au Canada français, le plus grand « éveillé » de consciences; depuis ce jour, *le Devoir*, comme l'avait fait Henri Bourassa, occupe l'avant-scène du journalisme et ne laisse plus personne indifférent; il passionne l'opinion publique pour ou contre lui, stimule, harcèle, remet en question les choses, et parfois inquiète même ses meilleurs amis.

Ici, à *Relations*, nous n'avons pas toujours été d'accord avec lui, surtout en matière de politique internationale et de critique littéraire, et il nous est arrivé d'exprimer ouvertement notre désaccord. Cela nous a valu quelques coups de griffes administrés de façon cinglante, trop peut-être...

On a qualifié *le Devoir* de « chien de garde »: de la nationalité, de la langue, des minorités, de la moralité publique, de la foi. Un fait certain: ce rôle, il s'est toujours efforcé de le remplir, et il y a souvent réussi. Combien de fois n'a-t-il pas été le porte-parole de la nationalité canadienne-française et le champion le plus valeureux de ses droits? Ce demi-siècle l'a tellement incrusté à notre substance qu'il en fait désormais partie et que sa disparition équivaldrait à une amputation majeure.

Le Devoir a cinquante ans. Souhaitons-lui d'en vivre au moins cinquante autres, aussi remplis, aussi brillants, encore plus fructueux. S'il maintient ses positions — et l'équipe actuelle en est de taille —, de durs combats l'attendent où il aura, certes, maintes occasions d'affirmer sa valeur et d'accomplir sa devise: FAIS CE QUE DOIS.

Nous avons perdu un homme d'État

LA VIE POLITIQUE au Québec a toujours fourmillé de politiciens, mais n'a produit que rarement de véritables hommes d'État. Aussi, grande et joyeuse fut notre surprise, au cours de l'automne 1959, de découvrir un tel homme, dans la personne de l'hon. Paul Sauvé, premier ministre de la province. Sous sa direction habile et prudente, des problèmes bloqués depuis des mois, voire depuis des années, recevaient, l'un après l'autre, une solution à laquelle il n'y avait, en général, qu'à applaudir. On aurait dit qu'un embâcle majeur avait sauté et que la province entière, longtemps immobilisée, s'ébranlait d'une seule coulée vers la liberté et le progrès.

Avec un respect qui devenait de l'admiration, nous le regardions agir et nous faisons des vœux pour qu'il mène à bon terme les grands projets qu'il avait entrepris: réforme du fonctionnarisme provincial, règlement de l'épineuse question des subventions fédérales aux universités, assistance financière régulière et stable aux institutions d'enseignement, réformes parlementaires et électorales, plan d'assurance-hospitalisation, etc. On l'a dit avec autorité: l'hon. Paul Sauvé avait inauguré la politique du dialogue et de la collaboration: avec le gouvernement fédéral, avec le clergé, avec les universités, les collèges, les commissions scolaires, les municipalités, la classe ouvrière. Même le représentant du *Devoir* était bien reçu, les vues de l'opposition étaient écoutées et parfois adoptées, son travail reconnu et loué; un « hansard » était à l'étude et le bill 34 allait être amendé. Et cela, nous assure-t-on, n'était rien auprès de ce qui suivrait.

Brusquement, la mort a brisé cet élan et nous a tous plongés dans le deuil. Un homme est mort et tout un peuple est dans la consternation. « Notre petite patrie, déclarait avec émotion S. Ém. le cardinal Léger, le jour des funérailles, notre petite patrie du Québec pleure un chef en qui elle avait mis toutes ses espérances. » Pour elle en effet il était véritablement devenu l'*espoir*. Rarement la Province fut aussi unanime dans son admiration et ses regrets.

A l'hon. Antonio Barrette échoit l'honneur de cette lourde succession. C'est un hommage à ses dons, à son mérite et à la dignité de son caractère. D'avoir monté par ses moyens et ses efforts à ce poste suprême, d'avoir rempli pendant seize ans la charge de ministre du Travail l'a sûrement préparé à bien comprendre les problèmes qu'affronte notre province industrialisée à trop vive allure, avec une population désormais formée en majorité de salariés. Puisse-t-il parachever les grands projets de son prédécesseur: ce serait déjà faire un grand œuvre. Puisse-t-il concevoir, lui aussi, et accomplir des desseins qu'il marquera de sa personnalité généreuse. Puisse-t-il, lui aussi, s'affirmer un véritable homme d'État.

Double risque devant le mystère de l'Église

Robert BERNIER, S. J.

IL SEMBLE DIFFICILE qu'un homme formé à la réflexion critique, s'il croit à l'Église, s'il voit en elle sa Mère et la voudrait radieuse, n'éprouve tôt ou tard, devant son visage terrestre, un certain désenchantement. Comment, dans la réalité quotidienne, l'œuvre du Christ peut-elle se révéler, à tant d'égards, si peu divine ?

Il y a danger qu'on n'en vienne à distinguer entre l'Église idéale, à l'image du Christ, pure, pauvre, désintéressée, tournée vers le ciel, et l'Église telle qu'on la voit, lourde de soins temporels, hiérarchique, juridique, contraignante. On réserve à la première son allégeance inconditionnée; avec l'autre, on prend ses distances.

Les pieuses exhortations ne résoudre pas ce problème et n'écartent pas ce danger. Il faut ici comprendre. Seule une vue théologique peut apaiser l'esprit.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le scandale provoqué par l'Église ne diffère pas, en sa racine, de celui qu'a provoqué le Christ. C'est le scandale nécessaire de l'Incarnation.

Pour se faire connaître de nous, nous montrer son amour, nous libérer du mal et nous surélever jusqu'à Lui, Dieu a choisi le prodigieux moyen de l'Incarnation. Il s'est mis à notre portée, s'est fait à notre mesure. Il est devenu l'un de nous. Par là même, il a pris le risque, pour ainsi dire, que nous ne soyons scandalisés devant le signe humain de son infinité.

Jésus-Christ, Dieu incarné, fut un ouvrier manuel, un pauvre, un provincial; de sorte que l'on disait: « Que peut-il sortir de bon de Nazareth ? » Il a souffert, il est mort: le scandale de la croix éloigne encore de lui nombre d'hommes qu'il a rachetés.

L'Église perpétue l'Incarnation.

Songeant aux hommes de toutes les époques et de tous les lieux qu'il n'atteindrait pas au cours de sa vie terrestre, le Christ rendit visibles et palpables, une fois pour toutes, dans une société d'hommes, sa présence et son action sanctifiantes.

Dès lors, Dieu, qui s'est déjà individualisé dans un homme, se trouvera, à travers l'histoire, particularisé dans une institution. Le scandale provoqué par l'Incarnation en paraîtra agrandi.

Les envoyés du Christ versent l'eau, oignent de l'huile, offrent le sacrifice, mais les gestes sacramentels ne sont plus dessinés par les mains saintes et vénérables du Seigneur. De la bouche du Christ, les mots de la Révélation sortaient neufs, purs, chauds. La même Révélation nous parvient en définitions dogmatiques, en textes conciliaires, dans le vocabulaire abstrait des théologiens, en périodes arrondies à la romaine. Au

contact du Christ, l'amour inventait. Madeleine briaissait une belle amphore, en répandait le parfum, dénouait ses cheveux, en essayait les pieds de l'Aimé. Mais l'expression de l'amour, pour ne pas dégénérer en gestes grossiers et capricieux, doit désormais être réglée par un culte, une liturgie, un droit. Le Christ, du premier coup, pénétrait les cœurs et répondait aux besoins de chacun. Une société d'hommes, charriant mainte coutume et mainte routine, intégrée à des civilisations diverses, obligée de régler ses rapports avec les États par des concordats, des ententes, une diplomatie, est forcément plus lente à s'adapter aux personnes ou aux situations nouvelles.

Exiger une Église en tous points aimable, sans tache, sans ride, sans faiblesse, serait vouloir qu'il n'y eût point d'Église du tout. Une Église non incarnée est une expression vide de sens. Refuser que l'Église ait des limites humaines, c'est refuser que l'Incarnation se continue. Au fond, c'est l'équivalent d'exiger un Christ impersonnel, impassible, sans famille, sans patrie, sans tout ce qui en fit vraiment un homme.

L'humanité que Dieu assume est toujours une humanité différenciée par la terre, les institutions, la culture d'un pays ou d'une époque. L'Église emprunte nos mains, nos mots, nos réflexes. Il n'est pas étonnant qu'elle nous ressemble.

* * *

C'est dans ce mystère d'anéantissement que le Christ se donne à nous.

Ceux qui les manipulent peuvent tamiser la beauté des sacrements, les signes efficaces conçus par le Christ n'en transmettent pas moins la vie divine. L'envergure ou la prudence peuvent faire défaut à ceux qui détiennent l'autorité dans l'Église, mais l'homme qui, par vue de foi, soumet sa vie religieuse au pouvoir de « lier et délier » remis par le Christ à ses envoyés possède la certitude révélée d'être dans la main de Dieu. La présentation du donné révélé peut manquer d'élégance, c'est néanmoins la vérité sortie de la bouche du Christ qui, malgré les épaisseurs humaines traversées, rejoint nos intelligences, inaltérée, inaltérable.

* * *

C'est ce mystère d'anéantissement qu'il nous faut accepter pour recevoir le Christ.

Composée d'hommes qu'elle recrute, de siècle en siècle, parmi toutes les nations, d'hommes qui prennent l'Homme-Dieu pour modèle, mais n'atteignent jamais sa perfection personnelle, l'Église, œuvre divine, réalité

surnaturelle, n'en demeurera pas moins toujours inachevée en ce monde, dans un état d'imperfection, une situation de déficience, soumise aux relativités de la durée et des patries, à toutes les vicissitudes de la condition humaine, y compris la mesquinerie et le péché.

Jamais un chrétien ne doit se réconcilier avec une forme quelconque de péché; jamais il ne doit, tant qu'il y a espoir d'amélioration, se résigner à ses propres déficiences, à celles de ses frères chrétiens, à celles de l'Église. Bien au contraire, il doit travailler à rendre l'Église plus sainte et — seul un manichéen s'y objecterait — plus digne du Christ sur le plan des valeurs humaines elles-mêmes. D'autre part, il lui faut prendre garde que toute cette misère n'estompe à ses yeux le signe divin qu'est l'Église. Il serait tragique qu'un chrétien laissât décroître sa joie d'être incorporé au Christ.

Cette joie en profondeur, de nombreux chrétiens le savent d'expérience, est compatible avec la souffrance causée par la vie dans une Église encore en devenir.

Lorsque Newman se convertit au catholicisme, il quitta le groupe le plus adulte, le plus cultivé, le plus considéré, le plus riche d'avenir dans l'Angleterre d'alors, pour se joindre à un groupe peu adulte, peu cultivé, discrédité, apparemment sans avenir. De plus, une fois dans l'Église, il lui aurait été facile de goûter et d'approfondir, en quelque retraite paisible, occupé à ses travaux, entouré de ses livres, le mystère de foi qu'il embrassait; l'ancien maître d'Oxford accepta la tâche de fonder, en compagnie de collègues qu'il ne prisait qu'à demi, une petite université qui ne pourrait avoir l'éclat de celle qu'il laissait.

Là cependant, dans l'Église, dans son coin d'Église d'Angleterre, Newman, tout le reste de sa vie, connut un bonheur profond. Certes, les incompréhensions d'un milieu borné, les bassesses d'hommes d'Église à son égard lui furent amères. Mais son amour pour l'Église, où il rencontrait Jésus-Christ, ne se refroidit pas un instant, et, jusqu'à sa mort, il se montra extraordinairement fier de sa foi.

Dans le coin d'Église où l'on se trouve, en cette petite communauté « où il n'y a pas beaucoup de sages », Dieu opère un salut gratuit, sans nécessairement purifier tout de suite le groupe de son infantilisme ou ses chefs de leur impérialisme spirituel.

On détruit l'Église en soi et autour de soi quand on n'est plus capable de la servir au sein d'un groupe qu'on juge retardataire, quand on se refuse à la prendre d'abord telle qu'elle est, avec les hommes qui y sont, même peu compréhensifs et peu ouverts à leur temps, même corrompus, pour la dégager de ces ignorances, de ces étroitures, de ces péchés, et faire resplendir en elle la pureté que le Christ lui donne dans le baptême perpétuel dont elle naît immaculée. Qu'est-ce qui manque? L'option profonde qui rend chrétien: « Qui ne se renonce... »

Celui qui fait constamment l'option qui rend chrétien survole ces misères. Il ne permet pas qu'elles entament sa foi ou brisent son élan. Il est partout dans le milieu auquel le Christ le délègue, et il n'y manquera jamais ni de travail, ni de croix, ni de grâce.

* * *

L'Incarnation prolongée dans l'Église comporte un risque inverse à celui du scandale.

L'Église crée ou assimile beaucoup de valeurs temporelles. A maints égards, elle constitue un signe humainement splendide du divin; et si des esprits se scandalisent des imperfections du signe, d'autres s'appuient trop sur sa pure valeur humaine.

On surfait aisément l'importance des réussites temporelles de l'Église: la puissance, l'éclat, le renom. Telle apologétique courante y contribue, en ne faisant pas assez comprendre que ces réussites en elles-mêmes, séparées de la réalité complète de l'Église, ne constituent pas des signes divins.

L'accent posé sur des valeurs purement terrestres dans l'Église engendre, chez certains catholiques, un sentiment de supériorité qui ne va pas sans conséquences fort périlleuses.

* * *

La suffisance intolérante et ombrageuse prend parfois la forme de l'esprit de clocher à l'intérieur même de l'Église.

Des peuples chrétiens, des classes sociales chrétiennes, même des castes chrétiennes ont édifié de si admirables ensembles de traditions, d'art et d'institutions qu'il leur devient difficile de ne pas les ériger en normes absolues.

Pourtant, les plus magnifiques réalisations temporelles de l'Église, celles qu'on chérit comme siennes avec une légitime fierté, ne sont toujours que des réalisations contingentes. Elles ne sont pas l'Église, qui peut s'incarner autrement, plus pauvrement, sans cesser d'être elle-même.

L'Église ne serait pas « catholique » si elle ne pouvait intégrer toute valeur authentique, s'adapter, sans pactiser avec le mal, à tout homme, à sa condition sociale, à son mode de vie, à son niveau culturel. L'esprit catholique porte à se réjouir de la diversité des spiritualités, des cultures, des traditions, des coutumes chrétiennes; à aimer, par exemple, que l'Église en Europe ait une physionomie européenne, en Amérique une physionomie américaine, en Occident un visage occidental, en Orient un visage oriental. Il est l'ennemi du caporalisme et de l'uniformisation. Le Père de Montcheuil disait en ce sens: « Le catholique aime les différences ».

Il est normal de retrouver dans l'Église les « familles d'esprits » qui naissent du tempérament, de la forma-

tion, etc. Le phénomène a fait l'objet d'une abondante littérature. Certains esprits, par exemple, inclinent spontanément vers les valeurs de stabilité, d'ordre, d'autorité, etc.; d'autres, vers les valeurs de mouvement, de création, de liberté, etc. Les oppositions entre catholiques qui en résultent ne devraient pas nous surprendre et nous peiner. Elles représentent, au contraire, pour le milieu ecclésial, un enrichissement et un stimulant. De plus, il est heureux que les incroyants s'aperçoivent que l'Église est un milieu vivant, où les idées s'entrechoquent, et non une entreprise totalitaire d'uniformisation des cerveaux sous la baguette d'un parti.

L'intolérance a beau jeu de se donner libre cours dans les « procès de tendances ». Le danger permanent est de confondre ses vues personnelles légitimes, ses préférences culturelles chrétiennes avec le dogme ou l'enseignement hiérarchique et d'accuser constamment ceux dont les idées ne concordent pas avec les siennes d'ébranler tout l'édifice de la foi.

* * *

Le mépris ou l'indifférence envers ce qui n'est pas l'œuvre de l'Église ou des catholiques procèdent du même esprit.

La tentation est grande. Paul de Tarse, Augustin d'Hippone, Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, Blaise Pascal; Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, Chartres, Reims, Notre-Dame de Paris; extraordinaire qualité humaine de certaines œuvres missionnaires, de certains foyers chrétiens, de certains milieux d'intellectuels catholiques: ces exemples, entre mille, évoquent un climat de culture d'une telle richesse que celui qui y baigne peut s'y complaire au point de ne plus bien saisir que le Verbe s'est fait chair au cœur de l'histoire pour assumer toute l'humanité, tout son passé, tout son avenir, tous ses élans, toutes ses créations.

Saint Paul eut cette éblouissante vision d'exister au centre de l'univers et du temps avec Jésus-Christ: « Tout est à moi, et moi au Christ et le Christ à Dieu. »

Depuis, la tradition foncière de l'Église fut de baptiser tout ce qui pouvait l'être des civilisations païennes, de recueillir toute parcelle de vérité, de beauté, de sincérité, pour achever dans le Christ le monde et l'homme.

Ces perspectives devraient mettre en garde contre un type de jugements sommaires qui étonnent chez des membres de l'Église. Un polémiste catholique me disait: « Je ne vois qu'une raison d'étudier le marxisme: pour le réfuter. Quand on dispose de toute la tradition dogmatique, philosophique et sociale du catholicisme, on ne fait pas tant de façons avec les élucubrations de celui-ci ou de celui-là. » Mon interlocuteur cédait, sans doute, à un mouvement d'impatience, compréhensible

chez un homme engagé dans la controverse. Mais une attitude à priori si négative sert mal l'Église. Même le souci de sauvegarder dans toute sa pureté le message du Christ, de réfuter ce qui lui porte atteinte ne doit pas fermer l'intelligence catholique aux valeurs positives des œuvres où s'expriment la recherche d'un dépassement, l'interrogation humaine sur le sens de la vie. On ne saurait, sans négliger une part du message, laisser perdre ce qui se fait ailleurs, d'inachevé encore, de dangereux peut-être, parfois d'erroné en majeure partie, mais qui doit être compris, redressé, sanctifié, que seule l'Église peut accomplir en Dieu et que l'Incarnation lui destine.

C'est l'humanité que sauve l'Église. L'humanité intéresse l'Église.

Toute valeur que des hommes, en plein paganisme, élaborent en vue de servir leurs frères humains ou en réponse à un appel de la conscience est une quête implicite de Dieu, qui prépare à reconnaître l'Église quand elle se présentera.

Le fils de l'Église ne peut que regarder avec sympathie les tentatives des hommes pour se comprendre et s'élever. Il voudrait les épouser toutes pour leur conférer, au moins dans sa prière, leur but ultime. Le sens de l'Église est ce qui rattache le plus profondément à l'humanité. Il n'est pas une trace du génie créateur de l'homme qui ne représente, aux yeux du croyant, une pierre d'attente pour l'Église. Tout le passé prépare la matière — culture, civilisation, élans religieux — qu'assumera l'Église. Et tout le présent prépare la matière de l'Église future.

C'est parce que l'Église existe que les efforts spirituels des hommes qui l'ont précédée ou qui l'ignorent ne sont pas vains. C'est elle qui les interprète à Dieu.

Le salut des hommes les plus reculés dans l'histoire reposait sur leur ordination au Christ, à l'Église qui le prolonge, à nous qui sommes son Corps.

D'autre part, n'oublions pas qu'il fallait des conditions préparatoires pour que l'Église existe, et que nous sommes redevables à l'humanité passée d'être ce que nous sommes. Une part de la grâce totale qui nous sauve a cheminé à travers toute l'histoire humaine pour nous rejoindre.

L'homme est communauté. Personne n'est seul face à l'Absolu. On ne se sauve que par la communauté et on sauve, pour sa part, la communauté. Me promenant, un jour, dans un champ de menhirs, à Carnac, en Bretagne, envahi par ce sentiment de communion, j'unissais ma prière à celle de ces pierres dressées vers le ciel, je leur prêtais la bouche chrétienne qu'elles attendaient et je remerciais intérieurement des frères inconnus et lointains de m'avoir convié à l'adoration. Mystérieux échange, merveilleuse fraternité. Comment un chrétien pourrait-il ne pas regarder avec amour le monde et l'humanité qu'il a le privilège de rassembler?

LE DIVORCE AU PARLEMENT

Louis C. DE LÉRY, S. J.

Professeur de droit canonique au scolasticat de l'Immaculée-Conception, le P. de Léry est l'auteur d'un volume sur le Problème du divorce. Plusieurs fois déjà il a présenté à nos lecteurs ses réflexions sur la loi du divorce.

I *FAKE DIVORCE EVIDENCE FOR A LIVING.* « Je gagne ma vie à truquer des preuves de divorce. » Telle est l'énorme manchette, qui se veut sensationnelle, d'un article paru dans le *Star Weekly*, le 10 octobre dernier. Et en sous-titre: « Il y eut d'abord mon divorce. Depuis lors, j'ai été « l'autre femme » légalement coupable dans plus de cent cas, un élément capital, mais secret, de la procédure désuète, empruntée de l'Angleterre il y a un siècle. »

Voilà ce que raconte une « dame » de Toronto, qui s'intitule *a professional co-respondent*. Elle explique que, dans bien des cas où les tribunaux accordent le divorce pour adultère — c'est le seul motif admis — la preuve est falsifiée. Sur appel téléphonique d'une agence de détectives, opérant de concert avec certains bureaux d'avocats spécialisés dans ces causes, Madame s'en va louer une chambre d'hôtel sous un nom d'emprunt. Bientôt, un M. X... se présente. Rien ne se passe de scabreux. Mais on joue une scène de faux adultère. Madame revêt une robe de chambre. Monsieur met son pyjama. Le lit est entr'ouvert. De nouveau, on frappe à la porte. Deux détectives se présentent, embrassent d'un coup d'œil inquisiteur les détails importants. « Vous êtes bien M. X... ? — Oui. — Et vous ? — Madame Y... » Ils griffonnent quelques notes sur un calepin et disparaissent. Bientôt, Madame X... demandera et obtiendra son divorce. Et la preuve apportée sera cette scène truquée.

Retenons cet aveu: il est de taille. Une foule de divorces, affirme l'article, s'obtiennent de la sorte dans les provinces où le divorce relève des tribunaux. (On sait que dans huit provinces canadiennes les causes de divorces s'instruisent devant les cours, tandis qu'un citoyen de Québec ou de Terre-Neuve, pour divorcer, doit obtenir un bill du parlement fédéral.) De ce chef tombe l'argument qu'on nous a rabâché durant des années pour faire modifier la procédure régissant la concession d'un divorce dans Québec et Terre-Neuve. Les sénateurs sont vieux, disait-on. On leur « passe des québecs ». Les preuves d'adultère sont fabriquées de toutes pièces. Mais si le *frame-up* est pratiqué devant les cours, les juges se font rouler comme les sénateurs et l'argument ne vaut plus. De fait, la scène d'hôtel est aussi vieille que le divorce pour adultère. « On a organisé, affirme un juge parisien d'avant 1900, avec l'aide des agences, des comédies où des adultères simulés procurent aux conjoints les moyens de divorcer. » En 1948, éclatait à New York ce qu'on appela le scandale du *racket* des divorces, la fabrication en série des preuves de divorces (cf. *Le Problème du divorce*, pp. 99 ss).

Élargir les lois du divorce

Cet article du *Star Weekly* a toutefois un but précis, tout autre que celui de nous confier un aveu précieux. Il est le premier coup de canon d'une nouvelle campagne

en faveur de l'élargissement des lois de divorce. S'il y a tant de preuves truquées, dit-on, c'est qu'une foule de gens ne peuvent divorcer autrement. Il y a l'époux abandonné par son conjoint, ou dont le conjoint exerce des sévices à son égard, ou est atteint de folie. Et l'on suggère d'ajouter à l'adultère les trois autres motifs de désertion du foyer, d'aliénation mentale et de cruauté. Les journaux annonçaient récemment qu'un sénateur allait proposer à la prochaine session une loi à cette fin.

Ces motifs étant déjà admis en Angleterre, il m'a semblé intéressant de voir comment là-bas fonctionnait la loi du divorce. Justement, a paru en 1956 le Rapport de la Commission royale sur le mariage et le divorce, laquelle a enquêté durant cinq ans. Un gros bouquin de 400 pages, intitulé *Royal Commission on Marriage and Divorce. Report, 1951-1955*.

Tout n'est pas mauvais dans ce rapport. L'Occident, rappelle-t-on, a toujours cru que la monogamie et la perpétuité du mariage étaient à l'avantage des intéressés: communauté, conjoints et enfants. Il semble évident de soi, poursuit-on, qu'un mariage ne peut pas ne regarder que les deux parties. S'il y a des enfants, il faut tenir compte de leurs intérêts. Qu'il y en ait ou non, le maintien ou la dissolution du mariage concerne l'État, parce que l'État a, pour le bien général, la responsabilité primordiale de protéger l'institution du mariage. Car le mariage n'est pas un simple contrat civil entre les parties. Il est aussi un état résultant de ce contrat et, en tant qu'état, il concerne la communauté aussi bien que les parties. Si mari et femme pouvaient à leur gré mettre fin à leur union, le mariage deviendrait une pure relation contractuelle, et les intérêts de la communauté ne seraient pas reconnus. On rappelle un fait d'expérience. Le meilleur foyer est sans doute un foyer heureux, mais, selon la Commission — et les témoins « experts » confirment la chose — des enfants seront prêts à beaucoup de désaccords entre leurs parents, pourvu que le foyer demeure intact. Le rapport s'élève parfois à des considérations générales: les hommes ont de bonnes et de mauvaises impulsions; le rôle de la loi est de renforcer les bonnes et de contrarier les mauvaises.

Absence de principes et hypocrisie

Le lecteur aura remarqué la façon toute pratique dont la Commission envisage le problème du divorce et même la nature du mariage. L'attitude du public influence beaucoup les membres de la Commission. L'opinion publique, signale-t-on, accepte aujourd'hui plus facilement le divorce. A toutes les pages se révèle un empirisme déroutant. Quelques exemples de ce pragmatisme: « Le temps est venu d'admettre que les manquements aux lois du mariage ne sont, en bien des cas, que le symptôme de la faillite du mariage... Nous ne possédons aucune évidence que l'opinion publique approuverait une restriction des facilités de divorcer. » Et cette phrase toute empreinte d'opportunisme: « Par suite de changements dans la société, et vu le déclin de l'influence religieuse sur les habitudes sociales des

masses, on en est venu à regarder le divorce comme un soulagement procuré à un époux en considération de ses propres malheurs. » Même les principes varient et s'adaptent: « Le principe de la faute, *matrimonial offence*, peut s'adapter et s'est adapté aux vues changeantes de la société en ce qui constitue un tort grave au mariage. »

Vouloir plier la loi aux circonstances changeantes de la vie peut avoir du bon. Et j'admire la souplesse de la loi anglaise, « dont la vie n'a pas été la logique mais l'expérience », a dit lord Haldane. A condition que restent inchangés les principes immuables de la loi naturelle. Or, à mesure que la loi anglaise s'éloigne de ses sources chrétiennes, elle oublie ses principes directeurs, insérés en elle jadis par ses fondateurs, clercs pour la plupart.

La loi anglaise du divorce, nous dit-on, repose sur « la doctrine de la faute ». En introduisant le motif de divorce pour folie, on a ouvert dans cette doctrine une brèche sérieuse; certains membres de la Commission le signalent. A une exception près, tous les membres veulent retenir la loi actuelle basée sur le principe de faute. Mais on se partage sur le point suivant. Neuf membres voudraient ajouter la faillite, *breakdown*, du mariage comme motif de divorcer (et, selon moi, ils n'admettent plus la doctrine de la faute) et neuf s'y opposent. Si l'on introduit, disent ces derniers, la faillite du mariage comme raison suffisante de divorcer, logiquement le conjoint, sans avoir commis aucune faute contre le mariage, devra parfois accepter le divorce contre son gré. Autre conséquence: on finira par s'attribuer un droit au divorce. Admettre la théorie de la faillite du mariage comme motif de divorce conduirait donc au divorce par consentement mutuel.

Ce danger d'en venir au divorce par consentement est signalé plusieurs fois. De fait, le divorce par mutuel consentement existe et se pratique souvent, comme dans le cas où l'inculpé ne se défend pas, *the undefended case*. Réflexion et expérience, du reste, se rejoignent pour établir que le divorce par consentement est très fréquent (cf. *Le Problème du divorce*, pp. 19ss). L'idée que le divorce par consentement apporte une solution honorable et digne est peut-être l'argument le plus insidieux de tous, remarque la Commission. Il ne peut y avoir de tentation plus subtile de divorcer que la persuasion qu'il y a une façon parfaitement irréprochable de mettre fin à un mariage. Ce n'est pas le rôle de la loi de fournir une telle issue; sa fonction propre est d'apporter un soulagement là où un tort a été subi. Aller plus loin et procurer une sortie facile et commode du mariage serait coopérer à un geste socialement néfaste.

Vu la difficulté pour certains de divorcer avec les seuls motifs actuels — adultère, cruauté, folie, désertion — on recourt au parjure. La Commission le reconnaît et son aveu est à retenir. Une et, plus encore, deux personnes, décidées à divorcer, réussiront probablement, signale-t-on, quelles que soient les dispositions de la loi. Plusieurs membres se refusent à voir là une raison suffisante de faciliter l'obtention d'un divorce.

La Commission trouve fort inquiétant « l'adultère d'hôtel », comme elle l'appelle. Nouvel aveu. Le *Star Weekly* recommande l'addition à l'adultère des trois autres motifs susmentionnés, et invoque les parjures et les simulacres d'adultère, auxquels le journal veut mettre fin. Or, parjures et comédies d'adultères existent en Angleterre, où tous ces motifs de divorce sont reconnus. L'argument tombe à plat.

C'est que le faux adultère est inhérent à la possibilité de divorcer pour raison d'adultère. Même dans les cas réels d'infidélité conjugale, la scène truquée se rencontre. Le mari, qui aime une autre femme, ne voudra pas la contraindre à une scène d'amour devant témoins, quand il est si facile de jouer la comédie avec une complaisante *co-respondent*. Pour supprimer l'adultère d'hôtel, il faudrait ou bien supprimer l'adultère comme motif justifiant le divorce, ou bien légaliser le divorce par consentement.

Cruauté, désertion, folie

Outre l'adultère, la loi anglaise admet les trois autres motifs: de cruauté, de désertion et de folie, que certains voudraient introduire au Canada. Voici quelques constatations de la Commission à leur endroit. La cruauté légale — ou sévices, — n'a jamais été définie par aucun statut. Il vaut mieux, selon la Commission, ne pas avoir de définition précise de la cruauté, mais laisser cette notion ouverte à tous les développements qu'on pourrait obtenir par le moyen de décisions judiciaires. La jurisprudence, toutefois, exige deux données établies: a) le tort, réel ou probable, fait à la santé du conjoint; b) l'intention hostile: la conduite du défendeur doit, de quelque façon, être « dirigée contre » le demandeur. Ces deux points bien prouvés, les disputes, les bouderies, la boisson, le jeu sont, au regard de la loi, des actes de cruauté.

Comme la cruauté, la désertion du foyer ne possède aucune définition statutaire. Quelques membres de la Commission se demandent si l'admission de ce motif a profité à la communauté. Ce motif est très « populaire »: près de la moitié des divorces s'obtiennent en l'invoquant. Il procure une sortie facile du mariage. Il empêche les époux — c'est toujours la Commission qui parle — de prendre au sérieux l'état conjugal. D'après la loi, une nouvelle cohabitation interrompt les trois années de désertion requises pour divorcer. Un conjoint y songera donc à deux fois avant de reprendre la vie commune. Mais, par le fait même, cette désertion de trois ans continus d'absence qu'exige la loi rend une réconciliation plus difficile et joue contre la stabilité du mariage. Plusieurs membres ont suggéré qu'un essai loyal de vie commune de moins d'un mois, s'il aboutit à un échec, n'interrompt pas le temps requis pour demander un divorce, si ce mois est ajouté aux trois ans déjà nécessaires. Mais, a-t-on rétorqué, s'il y a eu, durant ce mois, relations conjugales et qu'un enfant doit naître, une séparation ne semble pas indiquée.

Si la partie « désertée », ayant consenti à une nouvelle tentative de vie conjugale, n'est pas satisfaite, elle n'a qu'à s'en aller. La situation se retourne donc. Le conjoint « déserté » devient « déserteur ». Mais si le premier départ est une désertion facile à prouver, le second, quel que soit le partant, peut prendre l'allure d'une séparation par consentement mutuel. Or il est essentiel, déclare la Commission, de maintenir fermement la distinction entre désertion et séparation par consentement mutuel.

Il y a aussi ce que la Commission appelle *constructive desertion*, ce qui serait le cas si le déserteur légal n'est pas celui qui laisse le foyer, mais celui qui y reste, et, par sa conduite, force son conjoint à s'en aller. Ces quelques observations, tirées du Rapport de la Commission, montrent le factice, la fausseté, l'hypocrisie de ces motifs et de

cette procédure. Le divorce est un fruit gâté qui pourrit tout ce qu'il touche.

Quant au troisième motif, l'aliénation mentale, je ne vois pas comment de l'introduire n'ouvre pas une brèche sérieuse dans le principe de la faute, *matrimonial offence*, que veut maintenir la Commission. Le malade mental ne commet, à ce titre, aucune faute contre le mariage. Certains membres plus logiques, qui favorisent l'argument de la faillite du mariage, l'ont signalé. En outre, il y a folie et folie. Il y a des troubles psychiques de tous ordres, depuis les plus bénins jusqu'aux plus graves, *paranoïa*, *schizophrénie*, etc. La loi exige cinq ans d'internement dans un asile d'aliénés par un ordre, *warrant*, de médecin. Au bout de quoi le malade est censé incurable. Mais beaucoup d'aliénistes, la Commission le reconnaît, répugnent à déclarer un patient incurable. Et l'on peut être interné sans avoir complètement perdu la raison.

Il devrait suffire, est-il suggéré, qu'une personne ait été inscrite comme patiente d'une institution pour troubles psychiques durant cinq ans, même si elle ne résidait pas dans l'institution. Mais, signale-t-on, beaucoup de malades mentaux hésitent à se faire traiter, et surtout interner, ou bien leurs proches y répugnent, à cause de la marque d'infamie attachée à l'internement. Ces malades hésiteront encore plus, je le crains, s'ils savent qu'après cinq ans leur conjoint peut divorcer. La Commission s'apitoie sur le sort de l'époux tenu d'attendre cinq ans à partir de l'internement légal du conjoint patient. Je sympathise plutôt avec le malade. Le conjoint affligé d'une fatigue mentale ne s'améliorera pas, en songeant qu'il pourra devoir subir un internement, au bout duquel il se retrouvera seul dans la vie. Ce patient « enregistré », *certified*, comme on dit, n'aurait-il pas sujet de se plaindre de la *cruauté* du conjoint qui l'interne? On imagine les calculs sordides de l'époux sain d'esprit touchant son conjoint malade.

Il y a aussi les cas où l'on n'a pas observé les formalités légales concernant la détention, il y a les absences de l'hôpital plus ou moins prolongées, les congés suivis de rechutes. On a proposé de ne considérer que le seul fait de l'incurabilité, abstraction faite du reste: détention, soins

médicaux, etc. Mais les psychiatres, a-t-on rétorqué, hésitent souvent, et de plus en plus, à proclamer un patient incurable. D'autres ont suggéré de tenir compte également, en faveur du divorce, des traitements subis par un patient volontaire. Mais ne serait-ce pas tromper après coup le malade et abuser de sa bonne foi?

En somme, il entre, dans la notion légale d'aliénation mentale, quantité d'éléments divers et impondérables. Il y a la gamme des troubles psychiques: la Commission, notons-le, n'exige nullement que le malade ait perdu entièrement la raison. Bien des états mentaux sont incurables, sans être graves. Il y a le patient « enregistré » et le patient volontaire, le malade interné et le malade externe. Le patient interné peut être volontaire. Le malade externe peut être inscrit sur la liste des patients d'une clinique psychiatrique. Il y a les congés qui interrompent les cinq ans d'internement prescrits et les congés qui n'interrompent pas ce temps, les congés définitifs et les congés à titre d'essais, les congés suivis de rechutes. D'où, l'on mesure la difficulté de cerner ce motif de divorce, et tout ce qu'il y a de conventionnel, d'aléatoire, de capricieux, d'artificiel dans les susdites classifications. Il est lamentable que le mariage, indissoluble de sa nature, soit rendu dépendant de circonstances aussi vagues et flottantes que celles décrites ci-dessus.

Outre ces quatre motifs de divorce, reconnus par la loi anglaise, divers témoins en ont suggéré onze nouveaux. Tant il est vrai qu'en matière de divorce il n'y a pas de milieu: la porte doit être complètement fermée ou ouverte; elle ne peut rester entrebaillée.

Les partisans de l'élargissement de notre législation du divorce veulent la « moderniser »; elle serait démodée, irréaliste. Je crois avoir été très réaliste, très *matter of fact*, dans cette étude du Rapport de la Commission d'Angleterre. Il faut manquer de réalisme, fermer les yeux aux maux sans nombre qu'engendre le divorce, à l'hypocrisie de toute législation en faveur du divorce, avec ses parjures, ses mensonges, ses simulacres d'adultère, pour vouloir élargir une législation déjà immorale. Le divorce nous ramène aux plus mauvais jours de la décadence romaine. On ne saurait être plus arriéré.

LE THÉÂTRE

CRISE DU THÉÂTRE?

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

LAQUELLE? L'état de crise n'a-t-il pas été la situation normale de notre théâtre? Crises financières — les plus fréquentes — où l'on a vu tant de beaux espoirs avortés, de commencements sans lendemain, même de poursuites judiciaires pour dettes! Crises de comédiens plus doués, souvent, d'enthousiasme que de métier ou d'un cabotinage éhonté. Crises du répertoire ordinairement fait de vieilles friperies poussiéreuses. Crises enfin du public qui a toujours été très capricieux, déroutant: emballé aujourd'hui, demain dédaigneux. Il faut, vraiment, une endurance à toute épreuve pour faire, du théâtre, une carrière, chez nous. D'ailleurs, c'est en fait, partout ainsi: lisez *l'Encyclopédie du théâtre contemporain* qui nous raconte les multiples avatars du théâtre en France.

Donc la soi-disant crise actuelle n'a rien d'exceptionnel, même si les succès des récentes années ne la faisaient pas prévoir, même si elle semble remettre une fois de plus en question la survie du théâtre à Montréal. Précisément, n'est-ce pas toujours la même question? Les causes des crises d'hier ne les retrouve-t-on pas aujourd'hui, sensiblement identiques?

Le public

D'abord la crise du public, puisqu'en effet c'est lui qu'on charge de tous les péchés d'Israël. Pour ma part, je pense qu'on s'illusionne fort sur le public, sur sa qualité et sur son importance numérique. D'abord il convient de distinguer

entre le grand public, le public de toutes classes et catégories, celui que l'on rencontre, invariablement, à toutes les joutes du *Canadien* ou des *Alouettes* où se coudoient — de plus ou moins loin, selon le coût de leurs billets — le patron et l'ouvrier, le professionnel et son client, le marchand et son commis, l'universitaire et la midinette, et l'autre public, celui qui se dit cultivé et amateur des arts et ne prétend pas s'abaisser aux divertissements sportifs.

Le premier ne va au théâtre que très occasionnellement, pour un gros succès populaire, par exemple *Tit-Coq*, dont tout le monde parlait et qu'il fallait avoir vu, ou *Bousille*, pour les mêmes raisons. Et ici, je ne pense pas seulement aux ouvriers et petites gens mais aussi à un grand nombre de professionnels, industriels, hommes d'affaires que la chose littéraire ou artistique n'a jamais empêché de dormir ou que dévorent de multiples activités sociales ou familiales en plus de leur labeur quotidien.

Le public cultivé est tirailé en tous sens: concerts, ballets, grands films (comme on dit), émissions spéciales à la télévision ou à la radio. En sorte que les vrais amateurs de théâtre capables de tous les sacrifices d'argent, de temps, de repos ou d'autres délaitements sont extrêmement rares. Il faut être assez réalistes pour en convenir.

Le répertoire

Alors intervient la question du répertoire. Dans la bousculade des plaisirs variés qui le sollicitent, l'homme moderne de nos cités, harassé de soucis et d'ennuis, recru de fatigue, ne choisira pas au hasard. Peut-être que, seuls, le hockey ou le rugby lui apporteront la détente physique et morale dont il a besoin. Un autre cherchera la bienheureuse évasion dans la musique qu'il écouterà à la radio, tranquille et reposé, à la faveur complice de la pénombre du vivoir; à moins que ne le comble une hilarante performance de lutte, à la télévision. Pour l'entraîner au théâtre — s'il n'est pas du nombre des mordus — la pièce à l'affiche devra lui fournir l'espoir, en plus d'enrichissement spirituel, de la récréation désirée.

Les pièces que nos troupes représentent ne possèdent pas toutes également les qualités requises pour plaire sûrement et à tous. D'ailleurs est-ce possible, est-ce désirable qu'il en soit autrement? Un directeur, un metteur en scène a droit à son goût personnel, à ses préférences. Comme l'auteur qui a créé une œuvre selon son génie, sans se soucier d'autre chose, il ne doit pas se mettre à la remorque du public. Très bien! Mais si ce public ne le suit pas dans ses goûts et ses préférences et qu'il joue son chef-d'œuvre devant une poignée de spectateurs? J'ai constaté le fait plusieurs fois. Situation déplorable, humiliante, je le veux bien, mais réelle. De plus, miser sur un triomphe à Paris pour escompter un triomphe à Montréal s'avère souvent une erreur monumentale que l'on se permet, hélas! fréquemment.

Le comédien

Si la pièce qu'on vous offre prête à caution et ne vous plaît pas entièrement, vous pourrez au moins applaudir des comédiens connus et talentueux; vous n'aurez pas perdu tout à fait votre soirée.

Oui, plusieurs se rendent au spectacle sans souci de l'œuvre jouée mais pour admirer une vedette célèbre. Habitude détestable qui tient plus de l'exhibitionnisme que du théâtre, même si on la préconise en certains milieux. Sans doute il y a de grands acteurs et de grandes actrices qui, à cause de la qualité et la perfection de leur jeu, méritent les acclamations enthousiastes; ce n'est pas là culte de la vedette

où l'art n'a ordinairement rien à voir mais qu'alimente une sentimentalité inconsciente et naïve d'un peuple ignare. D'où la précarité de ces réputations surfaites et la fragilité de ces idoles d'un soir.

Au vrai, une œuvre de théâtre est le produit d'un travail d'équipe accompli avec conscience et sincérité, dans la joie d'une création commune. Voilà pourquoi on s'assemble en troupe, en compagnie: mots qui indiquent l'union de plusieurs pour une même tâche.

Avons-nous de vraies troupes de théâtre? Non. Nous possédons des organisations de spectacles, de brillants metteurs en scène, des comédiens compétents, des salles. Il manque à nos hommes de théâtre, entre eux, ce ferment de cohésion totale fruit d'un esprit, d'un idéal pour lesquels on travaille, on souffre, on vit. Les Compagnons, un court moment, ont connu cette expérience; tout naturellement ils ont cessé d'exister avec elle. Aujourd'hui, comme des francs-tireurs de la scène, nos comédiens sautent d'un plateau à l'autre, peu importe l'allégeance. Quelques rares exceptions ne font que confirmer la règle qui détermine la distribution d'une pièce d'après le caractère des personnages et la disponibilité des comédiens. L'appartenance à un groupe n'influence guère le choix. Un tel éparpillement pragmatique ne favorise pas ce climat de ferveur, ce besoin vibrant d'échange, de communication avec un public connu, sympathique, aimé qui est le théâtre.

La caisse

En un sens, la crise la plus urgente est financière «Pas d'argent, pas de Suisses!» Mais elle se rattache intimement aux autres dont elle est le couronnement, si on peut dire.

On ne sait pas assez le coût d'un spectacle de théâtre. De plus, constatation étrange et bien faite pour étonner, les cachets des acteurs ne forment, ordinairement, qu'une infime partie des dépenses en regard des autres obligations pécuniaires, comme la publicité, par exemple.

Administrer une organisation de théâtre n'est pas une sinécure. Il y a des charges fixes qui s'imposent et qu'on ne peut facilement comprimer, qu'on demande même d'augmenter. Il y en a d'autres moins précises, sujettes aux exigences souvent assez capricieuses des metteurs en scène. Je pense aux décors et costumes, aux systèmes compliqués d'éclairage, tout un ensemble fort dispendieux. Quelle somme ont dû déboursier les Directeurs du Théâtre-Club pour l'ingénieux décor tournant et les fastueux costumes des *Trois Mousquetaires*? Et le Rideau-Vert pour *la Reine morte*? Et le Théâtre du Nouveau Monde pour *Venise sauvée* ou *Don Juan*?

Pourtant nous avons connu une époque où le plus grand dépouillement était de rigueur. Foin de ce vieillot réalisme du décor, de cette ridicule authenticité des costumes! Place à l'imagination créatrice du spectateur, place à l'irremplaçable rythmique corporelle du comédien et à la pure interprétation verbale! On en est revenu. Il sera peut-être urgent, bientôt, d'y retourner comme l'a fait, récemment et avec succès, Languirand — pour les costumes, au moins, — dans *Crime et Châtiment*. En dépit des goûts du public, déformé par le cinéma et la télévision, les directeurs de troupes devront se faire une raison et rogner sur les dépenses superflues, revaloriser — le mot est à la mode — l'acteur au prix de la machinerie et de la décoration. Il ne convient pas que le véritable amateur et soutien du théâtre soit rançonné et écorché pour subvenir aux excentricités des uns et à la stupidité des autres. On risquerait de tuer la poule aux œufs d'or. C'est presque déjà fait. *Caveant consules!*

LA GRANDE MISSION DE MONTRÉAL

Jean-Paul LABELLE, S. J.

LES JOURNAUX, LA RADIO, LA TÉLÉVISION, de plus en plus, annoncent que le diocèse de Montréal du 6 mars au 10 avril prochains, soit du premier dimanche du carême au dimanche des Rameaux, aura sa Grande Mission et le public s'éveille à cette entreprise spirituelle qui mobilisera d'un coup le diocèse, le mettra en prière, le rapprochera de Dieu et l'affermira — c'est le but souhaité — dans une conduite chrétienne et apostolique renouvelée.

Ceux qui ont vécu les jours glorieux du congrès eucharistique international de 1910 se souviennent du retentissement qu'eut cet événement religieux et, surtout, du bien qu'il fit à l'ensemble de la communauté montréalaise, à la province de Québec, voire au Canada tout entier. S. Ém. le cardinal Paul-Émile Léger a estimé qu'une grande mission, bien dirigée, peut produire des fruits spirituels aussi abondants non seulement dans la vie privée des chrétiens, mais dans la vie publique de la cité. L'idée lui en est venue, confiait-il, après avoir connu le succès qu'a obtenu, spécialement dans la pratique religieuse, la Mission de Milan, sous la conduite de S. Ém. le cardinal Montini.

L'entreprise montréalaise est de taille. Il a fallu mettre sur pied un vaste organisme directeur composé de comités multiples. Ainsi, pour mieux informer responsables et prédicateurs, une commission de sociologie a poursuivi des recherches précises sur le milieu; une commission de pastorale a fixé les thèmes de la prédication; un comité de recrutement et de distribution des prédicateurs en a établi la liste; d'autres veulent atteindre tous les fidèles dans les paroisses, les institutions, les milieux profanes avec ou sans aumônier, les groupes ethniques; un comité a charge des manifestations extérieures spéciales qui précéderont, accompagneront et suivront la Grande Mission; un comité d'information assure la propagande à la télévision, à la radio, dans les revues et les journaux, il recrute les conférenciers-propagandistes; enfin, un comité des services agit comme secrétariat. Ces comités fonctionnent depuis plusieurs mois.

La préparation spirituelle importe encore davantage et, depuis plus d'un an, les communautés religieuses prient pour la Grande Mission; chacune a adopté une paroisse. Les enfants, ceux de la Croisade eucharistique en particulier, ont aussi été mobilisés pour supplier Dieu de toucher les âmes; ils s'y sont appliqués avec une générosité émouvante. Tous ici, ne l'oublions pas, nous avons notre part. C'est la grâce qui touchera les cœurs et c'est par la prière d'abord que nous l'obtiendrons. Une participation privilégiée s'offre aux malades, aux affligés, à ceux qui portent la croix.

Pourquoi une grande mission à Montréal? A cause de nos besoins vastes et impérieux. Montréal, en effet, et son agglomération, affronte à l'état aigu les problèmes que traverse la province par suite de son brusque passage d'une économie rurale à une économie urbaine. Commencé au siècle dernier, le déversement des campagnes québécoises dans les villes, et surtout dans Montréal, s'est précipité avec la seconde guerre mondiale, posant à la fois tous les problèmes de l'industrialisation et de l'urbanisation, problèmes qui, en fin de compte, mettent au défi notre fidélité à Dieu. Le travail technicisé, à la chaîne, abrutit, mécanise, émousse la spontanéité humaine et tend à briser l'élan vers Dieu. Il bouleverse de fond en comble les conditions de la famille et du logement, de l'éducation des enfants, du travail et des groupements syndicaux, des loisirs, de la culture, des spectacles, de l'art, de la recherche, de la vie politique aux différents paliers. Ces problèmes, en outre, se compliquent à Montréal de

l'apport considérable des gens étrangers à notre race, à nos traditions, à notre foi.

C'est à baptiser ce monde complexe et ambigu que Montréal, comme n'importe quelle cité chrétienne, — et plus que bien d'autres cités chrétiennes, si elle veut être fidèle à la grâce de ses origines — que Montréal sans cesse et sous toute forme doit s'employer. La tâche est immense, mais exaltante. Pour les clercs comme pour les laïcs. Les clercs doivent rompre le pain de la vérité; les laïcs s'en nourrir et en vivre partout. S. Ém. le cardinal Léger le rappelait à ceux-ci en son discours au club Richelieu, le 5 janvier. Il leur appartient de bâtir une cité chrétienne; leur rôle est irremplaçable. La famille, l'économie, la politique, l'éducation, la culture, l'art, etc., ce monde est leur et ils doivent l'édifier selon les exigences à la fois de la condition terrestre, avec compétence, pour le bonheur temporel de tous — et de leur destinée éternelle d'enfants de Dieu. Tâche difficile, ardue. Il ne faut pas nous étonner que nous nous y découvrons inférieurs: catholiques un peu partout à 50% alors qu'il faudrait l'être à 100, à 120%.

La Grande Mission vient comme une marée spirituelle nous soulever et nous porter, si nous le voulons, d'un grand bond en avant. Le thème de ces prédications et réflexions est l'âme de la vie chrétienne, celui que le Christ a fixé dans la prière qu'il nous a laissée. Par la gracieuseté du Père, par la tendresse du Christ immolé pour nous, par l'Esprit qui nous habite, nous sommes les enfants bien-aimés du Père, tous frères à une profondeur dans la parenté qui laisse loin la parenté du sang, tous appelés à l'inconcevable dignité de glorifier ici-bas le Père par nos vies — c'est la sainteté — puis, à entrer un jour pour jamais, à proportion de notre fidélité, en son bonheur infini. Prêtres et laïcs catholiques creuseront cette vérité première, aviveront cette lumière fondamentale, y ajusteront leur existence multiforme. Dans cette unique lumière qui doit éclairer chaque vie humaine jusqu'au fond, nous pourrons, en esprit et en vérité, rayonner la joie d'une foi jeune et conquérante.

Un esprit de fraternelle solidarité a inspiré aux organisateurs de la Grande Mission de faire appel aux laïcs. Ainsi en chaque paroisse, un groupe choisi prendra contact avec chacune des familles, recevra leurs suggestions, les engagera à participer de façon active à la Grande Mission. Nous avons vu des laïcs solliciter leurs coparoiens à domicile en nos campagnes de charité; nous les verrons, cette fois, aller chercher, selon le mot de Son Éminence, « non pas des millions, mais plutôt un million cent mille âmes qui vivent dans le diocèse. »

Montréal fut en ses origines marquée du ciel. Le centenaire de 1942 et les deux béatifications nous l'ont rappelé: un destin exemplaire est le sien. La Grande Mission de Montréal contribuera, dans la mesure où nous coopérerons, à renouveler les chrétiens dans la ferveur, à les ramener à une pratique religieuse plus convaincue et plus ferme, à faire d'eux partout des apôtres rayonnants.

Vient de paraître

Le compte rendu de la Semaine sociale de Québec 1959 « Mission et droits de la famille ». En vente au secrétariat des Semaines sociales, 25, rue Jarry Ouest, Montréal-11, au prix de \$2.50.

OÙ VA L'ISLAM ?

Le chanoine Charles-J. LEDIT

M. le chanoine Charles-J. Ledit, de Troyes (France), docteur ès sciences orientales, a bien voulu, lors de son passage au Canada, en novembre dernier, écrire pour nos lecteurs cet article dans lequel il découvre la portée religieuse des conflits qui opposent aujourd'hui Israël et l'Islam.

LA DERNIÈRE ÉDITION OFFICIELLE de la Consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus apportait au texte de Léon XIII une modification remarquée. Il n'y est plus questions des peuples « encore égarés dans les ténèbres... de l'Islamisme ». Sans doute faut-il voir ici l'aboutissement des recherches entreprises depuis une cinquantaine d'années. Une excellente chronique en dressait récemment l'inventaire (*Informations catholiques internationales*, n° 107). Ces recherches et ce respect du Saint-Siège autorisent-ils une nouvelle vision chrétienne de l'Islam ? La crainte du syncrétisme arrêtera sans doute longtemps encore les meilleurs artisans d'un rapprochement possible, ainsi que le notait le P. Y. Moubarac. Aussi bien, abandonnant ici la question de la recherche théologique pure, nous aimerions poser simplement quelques jalons dans le domaine de la pastorale.

Dans la présentation de l'Évangile, il y a une manière pour les riches, une autre pour les pauvres. Une troisième pour les jeunes, une différente pour les vieillards. Une conviendra à l'état de mariage, une enfin à la virginité consacrée. Quand saint Grégoire le Grand décrivait si finement la pastorale des situations, il ne faisait que développer les remarques contenues dans toutes les épîtres de saint Paul.

Tout comme les nations occidentales, les peuples musulmans ont leurs policiers, leurs janissaires, leurs activistes, leurs affairistes, leurs élites intellectuelle et religieuse. Ils ont aussi l'humble peuple qui porte avec sérénité sa misère de chaque jour. Opportunité n'est pas opportunisme. Pourquoi n'y aurait-il pas de place pour des attitudes diverses, toutes authentiques, parce qu'elles seraient l'application d'une même charité à des situations diverses ?

On s'excuse d'être obligé de mettre les points sur les i, mais cela paraît quelquefois indispensable. Quand l'Islam présente le visage de l'agression, on ne lui oppose pas des considérations théologiques. Aux Ottomans qui préparaient la conquête de l'Europe, les « Européens » (donc les chrétiens) n'avaient pas d'autre « pastorale » à opposer que la résistance armée. L'Islam n'avait d'ailleurs pas eu d'autre attitude à l'égard des barons de la croisade. Mais la question qui se pose est celle-ci : la situation actuelle correspond-elle exactement aux combats du moyen âge ? Le politique et le religieux sont-ils toujours aussi mêlés ? La séparation intervenue en Occident n'est-elle pas déjà sérieusement amorcée chez certains peuples musulmans, la Turquie en particulier ? L'attitude chrétienne à l'égard du jeune Islam turc doit-elle s'inspirer d'une apologétique de combat, tout comme au xvi^e siècle ?

Les peuples musulmans se situent encore dans l'aire de la géographie de la faim. Quand les chrétiens rencontrent chez des frères dénuement et misère, il n'y a d'autre réponse

possible qu'une aide efficace et désintéressée. Bien avant les gouvernements qui s'inquiètent (pour des raisons de politique générale) de l'aide aux peuples sous-développés, l'Église se trouvait là avec ses écoles et ses universités, ses dispensaires et ses hôpitaux, ses ouvriers, précédant les équipements industriels indispensables.

Quand l'Islam se fait à son tour « missionnaire » en Afrique noire, la brousse ne se prête évidemment pas à la recherche théologique. Ce n'est ni le temps, ni le lieu d'ouvrir le dialogue avec des prosélytes souvent fanatisés. A l'heure où deux ou trois fétichistes deviennent « musulmans » contre un qui se présente au baptême, il convient évidemment d'instruire les chrétiens d'une apologétique élémentaire, et qui reste bien à leur portée. Mais qui demeure intellectuellement juste.

Mais quand il s'agit des jeunes musulmans inscrits dans nos universités, de ceux qui demain formeront les cadres politiques et sociaux des peuples en devenir, devons-nous les aborder comme des janissaires, des fellahs, ou des prosélytes excités ? N'aurons-nous pas une pastorale de l'intelligence musulmane ? Quels sont donc les besoins des étudiants musulmans ?

Pour une pastorale de l'intelligence

Posito absurdo, sequitur quodlibet ! Quand on admet l'absurde, il s'ensuit n'importe quoi. La critique corrosive des orientalistes de 1900 semble avoir obtenu ce résultat de vider l'Islam de son véritable contenu spirituel. *L'intelligentia* musulmane a donc laissé filer le bébé avec le bain et s'est allègrement engagée dans les voies du scientisme, du nationalisme, du marxisme, au choix (ou ensemble). Il serait inutile (et cruel) de mettre des noms célèbres sous chacune de ces séductions. Et l'on ne sortira pas de là par les vertus du relativisme (toutes les grandes expériences religieuses s'apparentent) ni par celles du syncrétisme (établissons donc un dénominateur commun).

Il faudrait d'abord analyser les besoins de la jeunesse étudiante musulmane.

Or ceux-ci, à n'en pas douter, se situent au niveau de la critique, d'abord, et de la synthèse ensuite. Les étudiants musulmans d'aujourd'hui (tout comme les étudiants chinois d'hier) se dégagent des étroitesse de l'exégèse traditionnelle. Verront-ils dans l'Islam une simple étape correspondant à un certain âge théologique des peuples arabes ? Une réalité dont il faut tenir compte dans l'évolution populaire sans aucune référence à l'absolu ?

Mais comme il faut une foi pour agir, quelle synthèse surgira de ces désintégrations analytiques ? Ne sera-t-on pas tenté de reconstruire à côté d'un mystère inaperçu, dans la seule perspective de l'intérêt économique immédiat ? Avec tous les risques que cela comporte ?

Or, nous retrouvons ici la question posée par le P. Y. Moubarac. Y a-t-il une nouvelle vision chrétienne de l'Islam ? On a proposé naguère pour résoudre les problèmes posés plus haut la notion très nuancée d'une prophétie

« directive ¹ ». Cette hypothèse de travail a rencontré des réticences bien compréhensibles. Aussi bien ne faut-il pas être l'esclave d'une formule: nous la sacrifierons volontiers au progrès de la recherche. Nous aimerions simplement ici,

1. N. D. L. R. L'A. précise cette notion importante en son ouvrage *Mahomet, Israël et le Christ* (Éditions du Vieux Colombier, 5, rue Rousselet, Paris, 1956), de la façon suivante: « La prophétie directive est un charisme, c'est-à-dire une grâce accordée sans référence à la sainteté du bénéficiaire, laquelle d'ailleurs dépend de l'âge mental du peuple en marche vers le salut. Elle ne fait pas autorité pour les mystères de la foi, mais simplement dans le jugement pratique formulé sur le choix d'un itinéraire vers Dieu. Et Dieu reste le maître de l'itinéraire à faire parcourir aux peuples en marche vers son Église. Son action ignore les mesquineries de la nôtre, car mille ans sont pour lui comme le jour d'hier qui est passé. Elle procède par de larges avenues, où la perspective se fixe sur des millénaires. C'est en Isaac qu'il annonce, deux mille ans à l'avance, l'avènement messianique. Et s'il voulait préparer les siens, par la rude voix du porte-glaive, à l'avènement de la Parousie ?

« La prophétie directive ne requiert pas enfin la connaissance de toute la matière prophétique, c'est-à-dire de tout le dépôt révélé. C'est évident pour les prophètes qui ont précédé le Christ: il suffisait que Dieu assurât la direction du peuple à tel moment de sa marche. Pourquoi refuser à Ismaël le bénéfice d'une « direction » divine, destinée à réveiller l'amour jaloux d'Israël, tout en entraînant par sa deuxième hégire des nations entières vers la Table de Jésus ? N'est-ce pas saint Paul lui-même qui nous fait entrevoir la grandeur de l'heure qui vient ? Si la chute d'Israël a été la réconciliation du monde, que sera leur retour (stimulé dirons-nous par Ismaël), sinon la Résurrection d'entre les morts ? » (P. 173.)

LE SIGNE DE LA CROIX GAMMÉE

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

LA VEILLE MÊME DE NOËL, une croix gammée fut peinte sur la nouvelle synagogue de Cologne. Elle réapparut à Berlin et à Nuremberg, aux deux coins de l'Allemagne. Puis à Londres, à Glasgow, à Oslo, à New York, à Rio, à Buenos Aires, à Hong Kong.

Tous ces actes n'ont pas la même signification. Du moins, nous ne le croyons pas. Il y a une sorte d'internationale des voyous. Elle recrute ses adhérents parmi les jeunes sous-développés, sous-doués, inadaptés, victimes en grande partie de leur milieu familial et social. De la « mauvaise graine », dit le bon peuple; des « vandales », disent les journaux; « les mal-aimés », dirait François Mauriac. A ces signes vous les reconnaîtrez: ils portent veste de cuir et pantalons collants, dansent le *rock'n'roll*, lisent les « comics ». Ils parlent fort et rient plus fort encore dans les autobus et dans la rue où ils sortent rarement seuls. Ils prennent une satisfaction morbide à voir des films de *gangsters* et de jeunes délinquants auxquels ils s'identifient dans l'anonymat. Pour eux, la vie est plate si elle n'est pas remplie de bruit, de violence, de compensations occultes.

Les très rares incidents survenus, ici et là, au Canada, pour déplorables qu'ils soient, sont vraisemblablement à mettre à leur compte. Aussi a-t-on pu trouver quelque peu exagérée la déclaration de M. Diefenbaker. C'était leur faire, à ces jeunes, beaucoup d'honneur que le premier ministre du Canada s'occupât ainsi d'eux.

On ne saurait, toutefois, porter un jugement aussi modéré sur les événements d'Allemagne où les faux dieux nordiques du national-socialisme et du racisme nazis ont

puisque l'occasion nous en est donnée, préciser l'importance de l'enjeu.

Si l'on reconnaît à l'Islam une finalité dans le retour d'Israël, on le situe dans la perspective de l'édification du Corps mystique du Christ. Ce qui autorise du même coup l'exégèse catholique à revendiquer sa place dans l'interprétation des mystérieux intersignes déposés par la tradition des Églises chrétiennes d'Orient dans le message coranique.

Les meilleurs des musulmans auraient donc la surprise de converger vers l'adoration de ce mystérieux Adam (disons du nouvel Adam) que seule une obstination diabolique se refuse à reconnaître (*Sourate 38, v. 67*). Je sais fort bien ce que pareille exégèse peut éveiller d'appréhensions dans certains milieux de pensée, musulmans ou chrétiens. Mais quelle pensée vivante se contenterait de répéter des approximations apprises, sans essayer de résoudre les antinomies apparentes ?

S'il faut penser vite à l'heure actuelle, il importe également de penser juste, et il revient à la théologie de préciser s'il existe un lien entre Israël et l'Islam, et quelle en est la nature exacte. Mais comment rester insensible devant la tension qui oppose Israël à l'Islam, et l'Islam aux pays de vieille chrétienté ? Laisserons-nous se condenser sous nos yeux les éléments d'une troisième conflagration mondiale, que les nouvelles élites musulmanes seraient en mesure de nous épargner, si nous leur révélions le mystère inaperçu dont elles vivent ?

à peine été renversés, et où il ne reste plus que 30,000 Juifs des 600,000 qu'ils étaient avant l'affreuse persécution. Ce passé est trop récent. Les cris d'agonie d'hommes, de femmes, d'enfants entièrement innocents et mis à mort pour crime d'appartenance à la race juive montent encore jusqu'à nous, fût-ce pour les plus jeunes à travers la lecture du *Journal d'Anne Frank* ou par la pièce de théâtre et le film qu'on a tirés du livre.

Les actes d'antisémitisme furent-ils en Allemagne des actes spontanés ? Pourraient-ils être liés à un complot communiste qui chercherait à embarrasser le chancelier Adenauer et à semer la division dans l'Ouest ? L'explication n'est pas à rejeter à priori. Ou s'agit-il d'un mouvement soi-disant politique, mais qui relèverait plutôt de la pathologie ? Ou est-ce du pacifisme nationaliste qui voudrait faire jeter le blâme du réarmement allemand sur la juiverie internationale et Israël ? Serait-ce un dernier sursaut des vieux nazis impénitents, offensés par la présence d'Adenauer à la synagogue de Cologne ? Qui le sait au juste ?

Chose certaine, le chancelier n'a pas pris l'affaire à la légère. Il fit arrêter les agitateurs nazis. Il demanda au Bundestag d'amender le code pénal pour y inclure les actes antijuifs. Il fit montrer dans les écoles des films sur l'horreur des camps de concentration, les fours crématoires, les chambres à gaz, les squelettes cordés comme du bois. Remède violent, il est vrai, pour de jeunes sensibilités, mais il y a des maladies qui ne se traitent qu'avec des chocs.

Ce n'est pas l'embarras politique de Bonn qui nous retiendra ici, ni la mauvaise presse que s'est attirée un

important allié du monde libre dans la guerre froide contre le communisme. Il faut dépasser ces points de vue. S'il peut y avoir un problème juif très complexe, à la fois ethnique, social, politique, économique, culturel, un chrétien n'a pas le droit de s'en tenir là. Il faut pour le cerner dans son unité et en indiquer la solution véritable, être capable de remonter plus haut. Il y a d'abord et il y aura toujours le problème, n'ayons pas peur des mots, surnaturel que pose Israël. Mieux que problème, c'est mystère qu'il faut dire. Par ce mot, nous dépassons toute solution définitive que pourrait proposer le libéralisme doctrinal qu'il soit juif ou gentil. La prudence politique ne suffira jamais à régler la question juive, ni l'exercice intelligent de la justice, ni même un sionisme de caractère purement profane et temporel.

La perspective qui commande l'attitude chrétienne s'éclaire à la lumière de la Révélation. Le Saint-Esprit lui-même nous a dit quelle a été dans l'Ancien Testament la vocation d'Israël et, par la bouche de Paul, ce qu'elle est dans le Nouveau Testament. La destinée d'Israël, aucun autre peuple jamais ne la partagera. L'unité du peuple juif, si manifeste malgré mille diversités et si durable en dépit de mille vicissitudes, n'est pas d'ordre *purent religieux*, soit! Elle n'est pas non plus d'ordre *purent temporel*. Race, sentiment national, organisation internationale n'expliqueront jamais tout.

Israël a été le porteur de la promesse messianique. Il reste le porteur d'une magnifique espérance pour l'Église, héritière de la synagogue, Israël spirituel. Il est à l'orient et à l'occident de l'histoire, puisque son refus du Messie a été permis par la Providence pour le plus grand bien des Gentils et que son acceptation, un jour, donnera à l'Église un éclat incomparable. Son faux pas n'est qu'un détour de la Providence, une ruse de Dieu, amant jaloux. C'est saint Paul qui parle de la sorte. Mystère d'élection et mystère de refus, Israël est aussi mystère de permanence et mystère de retour. Sous un aspect, il est la pierre d'angle rejetée; sous un autre aspect, il est la pierre d'attente mise de côté et conservée. En l'abandonnant, Dieu est fidèle à Israël ainsi qu'à Lui-même et à sa pensée profonde. Car les dons de Dieu sont sans repentance.

A la différence donc de tous les autres peuples de l'histoire, Israël est plus qu'un peuple. Il est le peuple prêtre, le peuple prophète, le peuple qui en tant même que peuple fait partie de l'économie du salut. Dieu est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Entre Israël et Dieu, il existe un lien surnaturel comme il existe un lien surnaturel entre l'Église et Dieu.

C'est pourquoi, on n'en aura jamais fini avec les Juifs pas plus qu'avec l'Église. Ils sont au cœur de l'histoire. Ils sont aussi au cœur de nos vies personnelles. Dans la litanie des agonisants, l'Église ne manque pas de nous faire invoquer saint Abel et saint Abraham, et après avoir tracé sur nos yeux, nos oreilles, nos narines, nos lèvres, nos mains, nos pieds, le signe du salut, c'est aussi « au nom des saints patriarches et prophètes » qu'elle recommandera notre âme à Dieu.

L'antisémitisme n'est pas seulement irrationnel, portant atteinte à la plus noble faculté de l'homme. Il est antichrétien. Il porte atteinte à la conscience de chacun d'entre nous et au mystère même du Christ qu'il voudrait éliminer de l'histoire humaine. Le signe de la croix gammée est une caricature affreuse du signe de la croix.

A la « Soirée du hockey »

LA LANGUE DU SPORT exerce une telle influence sur la masse qu'il importe de lui donner au plus tôt une correction sans défaillance. Honorons, je le veux bien, tel commentateur qui — pour la honte de l'école trop négligente sur ce point — s'est acquis le mérite d'avoir appris au peuple à franciser l'appellation de quantité d'objets et de gestes sportifs, longtemps désignés chez nous par des termes étrangers. Souhaitons qu'à l'avenir il épure parfaitement son langage... et celui de ses partenaires. Le mois dernier, j'ai critiqué deux expressions que nos chroniqueurs sportifs ont contribué à populariser, et j'ai montré qu'il faut dire: *tout au début* et *tout à la fin*, non *au tout début* et *à la toute fin*. A CBFT, le soir du 6 janvier, le lecteur des *Nouvelles du sport* et, le soir du 9, le narrateur de la partie de hockey nous écorchaient les oreilles avec la seconde de ces deux formules inacceptables.

Dans la situation actuelle, ni la radio ni la télévision n'ont le droit de tolérer la moindre offense au vocabulaire ou à la grammaire de notre langue. Qu'on élimine donc immédiatement une des pires fautes qui se commettent à la *Soirée du hockey!* Le coupable en est l'annonceur des buts enregistrés et des punitions infligées. Après avoir nommé ou le compteur, ou le joueur puni, il continue, traduisant littéralement de l'anglais: « *Le temps*: huit minutes et cinq secondes. » En anglais, il est correct de dire: « *The time*: eight minutes... » En français, on prononce une énormité, car le mot *temps* ne sert pas à indiquer le moment précis d'un événement ou d'une action (sauf dans l'expression: c'est le temps... de parler, d'agir), mais soit une durée, soit un état de l'atmosphère. Pourquoi ne pas déclarer bonnement que le but a été marqué, la punition imposée « *après huit minutes et cinq secondes de jeu* »? Si l'on veut, et sans ombre de recherche, on construira plus élégamment: « *Après huit minutes et cinq secondes (de jeu)*, le but a été compté par Un Tel (sans aide, ou avec l'aide d'Un Autre)... *Après huit minutes, punition mineure à Un Tel pour rudesse.* » L'avantage sera de faire mieux comprendre l'information en mentionnant à la fin de la phrase le nom du joueur et la nature de son exploit ou de son infraction, ce qui intéresse la majorité des auditeurs (à l'exception des enragés parieurs) plus que de savoir à quel instant l'arbitre a interrompu la partie.

L'autre erreur entendue plusieurs fois le samedi soir consiste, encore, à traduire littéralement l'expression *to lose to*, pour signifier qu'un joueur a échappé la rondelle¹ par suite d'une manœuvre habile d'un de ses adversaires. S'il est correct de dire, en anglais: « *Shore loses (the puck) to Joliat* », il n'est pas permis, en français, de recourir à la même formule: « *Shore perd (la rondelle) à Joliat* », car c'est une horreur. Il faut tourner autrement: « *Shore se fait enlever la rondelle par Joliat.* » Ou bien: « *Shore perd la rondelle devant (ou contre) Joliat.* » Ou, le plus souvent, « *Joliat enlève (fait perdre) la rondelle à Shore.* » Mais jamais, en français, on ne « *perd (la rondelle) à* » un adversaire. On peut, hélas! *perdre* son « *temps* » à des jeux inutiles ou à des entreprises désespérées!

Enfin, le verbe *contrôler* n'a pas le sens de *to control* et ne veut pas dire: maîtriser, dominer, posséder, mais *surveiller, vérifier*. Quand le narrateur affirme que « *Béliveau ne parvient pas à contrôler la rondelle* » (et c'est pire quand il emploie le verbe *contrôler* sans complément), il barbouille le français. Le terme propre est alors *retenir* ou *garder*.

J. D'ANJOU.

1. Harrap traduit *puck* par *paiet* (en caoutchouc pour le hockey sur glace).

Ému par l'action que de nombreuses personnalités et associations d'Amérique et du monde semblent avoir concertée pour amener le gouvernement des États-Unis à promouvoir la limitation artificielle des naissances comme remède à la « crise du surpeuplement » parmi les nations sous-alimentées, l'épiscopat catholique des États-Unis a publié, le 25 novembre dernier, une déclaration dans laquelle il réaffirme la pensée de l'Église sur la limitation artificielle des naissances, et invite le peuple américain à chercher au problème d'autres solutions.

Cette déclaration eut chez nos voisins un retentissement considérable. Elle a donné lieu à la controverse sur la possibilité pour un président catholique de signer un projet de loi d'aide financière à certains pays dans le but de les aider à limiter artificiellement la croissance de leur population.

Nous avons aussi au Canada nos apôtres du Birth Control. Si le Dr B. Chisholm est le plus connu, il est loin d'être le seul. L'un des directeurs d'une publication aussi sérieuse que le Canadian Commentator de Toronto n'allait-il pas jusqu'à suggérer à S. S. Jean XXIII, au lendemain de son élection, de rendre à l'humanité le grand service d'adopter une position plus éclairée sur la question du Birth Control (décembre 1958, p. 3)?

On sait que Pie XII, en recevant, le 20 janvier 1958, les représentants des Associations de Familles nombreuses, avait déclaré ce qui suit: « Il convient de ranger parmi les aberrations les plus nuisibles de la société moderne paganisante l'opinion de certains qui osent qualifier la fécondité des mariages de « maladie sociale », dont les nations qui en sont atteintes devraient s'efforcer de guérir par tous les moyens. D'où la propagande de ce qu'on appelle le « contrôle rationnel des naissances », soutenu par des personnes et des organisations, parfois insignes à d'autres titres, mais en cela malheureusement condamnables. »

Il faut lire cette déclaration de l'épiscopat des États-Unis; on comprendra pourquoi l'Église ne changera point sa position fondamentale sur cette question. Nous en présentons la traduction française faite sur le texte paru dans The Catholic News (28 novembre 1959). Les sous-titres sont de nous.

Une fausse propagande

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, une campagne d'opinion toujours plus pressante tend à faire approuver des plans de limitation des naissances par nos concitoyens, notre gouvernement et par les autres nations. Récemment, pour mousser cette propagande, on a lancé, tel un épouvantail, le slogan de « l'explosion du surpeuplement ». Cri d'alarme pour attirer l'attention sur l'urgence du problème de la population, mais aussi écran de fumée pour refiler à la conscience publique un projet immoral et pour dissimuler certains aspects qui, dans cette question vitale, s'imposent à la réflexion.

Ce qu'il faut surtout déplorer, c'est que certains chefs de confessions chrétiennes essaient de justifier théologiquement la limitation artificielle des naissances dans le mariage comme une conduite en harmonie avec la « volonté de Dieu ». A cause de ces tentatives, et sans le moindre égard pour la pensée de centaines de millions de chrétiens et de non-chrétiens qui rejettent cette erreur, certains hommes publics de la scène nationale et internationale ont même prétendu que le principe de la limitation artificielle des naissances dans le mariage répugne de moins en moins à la pensée de l'Église catholique. Fausseté manifeste.

L'épouvantail du surpeuplement

L'Église catholique a toujours distingué la limitation artificielle des naissances, qui corrompt la nature même de

Avec ou sans commentaires

L'ÉPISCOPAT DES ÉTATS-UNIS ET LA LIMITATION ARTIFICIELLE DES NAISSANCES

l'acte conjugal, et les autres formes honnêtes de régulation de la fécondité. Mais il y a plus ici qu'une question de méthode. La nature même du contrat conjugal exige qu'on examine avec sincérité et objectivité les motifs et intentions qui inspirent la conduite du couple. Négliger de considérer cet aspect primordial du problème, c'est se rendre inapte à le comprendre.

On a présentement la preuve évidente de l'effort mené systématiquement pour entraîner l'opinion américaine, les législateurs et les hommes politiques à reconnaître la nécessité, pour les organismes nationaux et internationaux, de fournir, à même les ressources publiques, argent, secours et conseil aux pays économiquement sous-développés, afin de les aider à limiter artificiellement leur population. Il faut, dit-on, prévenir une éventuelle « explosion de surpeuplement ». Or, les experts ne s'entendent pas encore sur le sens de cette menace, simple hypothèse encore à vérifier scientifiquement. Mais les prophètes de malheur démographique, exploitant la résonance populaire du slogan, font peu de cas des facteurs actuels et des progrès possibles dans les domaines économique, social et culturel. Au reste, si les annonceurs d'une « explosion de surpeuplement » s'arrogent le droit de prédire des accroissements de population, ils doivent laisser à d'autres le droit de prédire des accroissements de production dans les champs de l'alimentation, de l'emploi et de l'instruction.

Argument moral: le respect de la loi naturelle

Face à la croissance numérique et aux besoins des peuples, les catholiques des États-Unis professent une doctrine réaliste, fondée sur la loi naturelle (qui, n'en déplaise à certaines imaginations, est tout autre chose évidemment que la loi de la jungle) et sur le respect dû à la personne humaine, à son origine, à sa liberté, à sa responsabilité et à sa fin dernière. Ils croient que les biens de la terre, créés par Dieu, doivent servir à l'usage de tous les hommes; ils croient qu'il n'appartient pas à une minorité de privilégiés, de rapaces ou de paresseux de concevoir et de fixer arbitrairement, selon des barèmes mesquins ou immuables, la quantité de biens qui revient aux autres. Les ressources encore cachées de l'univers et inexploitées jusqu'ici par la science, notre ère d'inventions merveilleuses les découvrira et les offrira à notre utilisation; ce sera l'œuvre de gens désintéressés qui ont foi en l'humanité, non de ceux qui cherchent des facilités de confort sans respect pour les valeurs traditionnellement honorées dans leur patrie ou chez les peuples étrangers.

Les catholiques des États-Unis croient qu'il est immoral, inhumain, antipsychologique et antipolitique d'attaquer le problème du surpeuplement en préconisant la limitation artificielle des naissances. Car, de la sorte, non seulement on propose un moyen inefficace, mais on repousse avec dédain

l'effort tenace à entreprendre pour réaliser la solidarité consciente des nations, seul fondement d'une solution véritable. A cet effort, dont certains groupements nationaux et internationaux ont déjà pris l'initiative de façon très prometteuse, les catholiques sont prêts à consacrer toutes leurs énergies. Mais ils ne seconderont, ni ici ni ailleurs, ni par leur influence directe ni par celle d'organismes internationaux, aucune action publique destinée à favoriser la limitation artificielle des naissances, l'avortement ou la stérilisation.

La raison fondamentale de cette prise de position est le refus réfléchi de participer à une action immorale; refus qui s'inspire non seulement des principes spécifiquement et exclusivement catholiques, mais de la loi naturelle et de l'éthique la plus élémentaire.

Autres arguments

D'ailleurs, outre l'aspect moral de la question, il y a d'autres arguments décisifs qui empêchent les catholiques d'accorder quelque adhésion ou soutien que ce soit aux projets spéciaux d'assistance dont nous venons de parler.

Argument social. C'est dans l'homme même que résident les moyens d'action les plus efficaces. En conséquence, la meilleure manière de favoriser le progrès économique consiste à créer des conditions propices au développement optimum de l'être humain. Ce qui revient à promouvoir la discipline, la maîtrise de soi et la disposition à différer la satisfaction d'appétits actuels en vue de gains futurs. Répandre l'usage des contraceptifs, c'est entraver, au lieu de la faciliter, l'acquisition des qualités requises pour assurer le progrès économique et social des pays désavantagés.

Immigration. L'immigration et l'émigration — même à l'intérieur d'un pays — peuvent aider à résoudre le problème du surpeuplement. On a dit que l'émigration au dehors ne règle pas définitivement la question, vu la difficulté d'intégrer les immigrants à des régimes économiques différents. Or, c'est un fait statistiquement démontré que l'émigration a contribué à la solution du problème. Durant les cent cinquante dernières années, soixante millions de personnes ont émigré avec bonheur d'Europe dans les Amériques. Quand, avant l'arrivée de ces immigrants, les Indiens nomades erraient à travers les plaines incultes de l'Amérique du Nord, on aurait pu dire, selon les normes des promoteurs de la fécondité planifiée, que le pays tout entier, dont les 500,000 âmes souffraient de sous-alimentation, était « surpeuplé ». Et pourtant, les mêmes plaines constituent aujourd'hui une sorte de « banque de terre », en produisant plus que ne consomment les 175,000,000 d'habitants qui y vivent. Dans ces conditions, parler d'une « explosion de surpeuplement » aux États-Unis est l'un des pires non-sens imaginables.

Psychologie et politique. En faisant la cour aux pays économiquement faibles, le communisme soviétique ne les presse point de remédier à leur misère par la pratique de la limitation artificielle des naissances. Pour les entraîner dans son orbite, il cherche plutôt à les séduire en leur offrant une aide commerciale, culturelle, financière et technique, et en se glorifiant d'une économie capable d'employer les hommes à des œuvres constructives et de satisfaire tous leurs besoins. A la réunion relativement récente du Conseil économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, le délégué de la Russie déclara que « le secret du progrès ne se trouve pas dans la limitation artificielle des naissances, mais dans la victoire remportée au plus tôt sur l'arriération des pays sous-développés ».

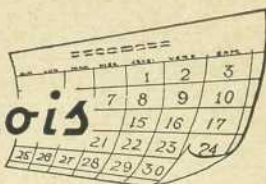
Le mépris reconnu des communistes pour la vie humaine fait éclater à nos yeux le mensonge de cette propagande hypocrite. Mais la même clairvoyance n'est guère possible aux peuples qui aspirent au progrès économique et à l'autonomie politique. Si, pour collaborer à la réalisation de leurs ambitions, le communisme ne leur demande pas de renoncer à leur fécondité naturelle, tandis que nous l'exigeons, comment espérer qu'ils repousseront le communisme? Et cependant, les prophètes de « l'explosion du surpeuplement » proclament que le recours à la contraception va faire échec au communisme, sans voir que leur sottise propagande accentue l'attrait des peuples affamés pour l'idéologie communiste.

Nourriture et agriculture. Les catholiques des États-Unis n'ont nullement le goût de minimiser la gravité du problème de la population; mais ils regrettent qu'en paraissant vouloir le résoudre, d'autres s'appliquent à passer sous silence le rôle que peut jouer l'agriculture moderne dans la production alimentaire. Les alarmistes qui annoncent « l'explosion du surpeuplement » n'étudient pas avec assez d'attention la possibilité, pour satisfaire les besoins croissants d'une population en expansion, d'élargir l'aire cultivable et d'accroître le rendement des terres en culture. Leur affolement hystérique et leur aveugle distorsion des faits les portent à écarter cette possibilité sous prétexte que, pour la réaliser, il faudrait consacrer trop de temps à perfectionner et répandre l'instruction, à moderniser les moyens de distribution, à combattre et à vaincre l'apathie, la cupidité et la superstition. C'est commettre une pétition de principes, car la réalisation de leurs plans est soumise aux mêmes conditions de succès. On dirait qu'ils n'arrivent jamais à voir que, pour corriger une situation chronique où le chiffre des bouches excède la quantité de nourriture disponible, il est logique non de réduire les bouches, mais d'augmenter la production d'aliments, ce qu'on peut faire presque indéfiniment.

Conclusion

Nos observations ont pour but de tourner les esprits vers les aspects réels du problème du surpeuplement. Nous ne prétendons pas épuiser ici la question, qui est complexe; ni décourager les efforts que, pour la résoudre, accomplissent la démographie, l'économie, l'agriculture et la science politique. Nous n'avons d'autre dessein que de réaffirmer la pensée de l'Église catholique, pour qui les seules solutions recevables sont celles qui respectent la loi naturelle dont Dieu est l'Auteur. Jamais Nous n'accepterons les hypothèses à sens unique de certains propagandistes qui spéculent sur la panique pour précipiter nos concitoyens dans une entreprise nationale ou internationale dont la dignité humaine solderait le compte. Car l'adoption de moyens immoraux en vue de freiner la prétendue « explosion de surpeuplement » peut, par un choc en retour, ruiner le genre humain.

Au fil du mois



La déclaration de M. Green sur la Chine rouge

Le nouveau ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a prononcé à Vancouver, devant 600 étudiants universitaires, un discours qu'une certaine presse n'a pas relevé: celle-là même qui — viennent l'été et les voyages en Chine rouge — montent en épingle les déclarations des touristes. M. Green a dit entre autres choses:

Nous ne croyons pas sensé d'établir, en ce moment, des relations diplomatiques avec la Chine rouge. Nous sommes d'accord sur ce point avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande... La raison principale, c'est que dans le sud-est de l'Asie, il y a des pays qui font face au communisme et sont à la pointe avancée du combat. La Malaisie, par exemple, (un autre membre du Commonwealth) sait ce que c'est que le communisme. Reconnaître la Chine rouge serait porter un dur coup à des amis qui se tiennent à nos côtés dans le sud-est de l'Asie...

C'est là un argument que la Revue a fait valoir à maintes reprises. Il est d'autant plus sérieux que, dans ces régions du monde, existent des populations chinoises, nombreuses, riches, importantes. Y établir des ambassades et des consulats équivaut à y ouvrir des offices de guerre psychologique, des bureaux d'exactions, des foyers d'espionnage, des centres de recrutement pour des cinquièmes colonnes, prêts, au signal donné, à inciter les sympathisants communistes à la révolte, comme la chose vient de se produire en Indonésie.

Il n'y a pas que le danger de subversion. Une menace militaire pèse actuellement sur Formose; sur le Vietnam aussi, le Laos, la Thaïlande, la Malaisie, tout le sud-est de l'Asie. La Chine rouge, dans son délire impérialiste, rêve d'y implanter ces « communes populaires » que M. Chandresaker, sociologue indien très connu, décrivait, après une visite, comme « plus terrifiantes que tous les enfers mis ensemble ».

Dans ces circonstances, qu'est-ce qu'on gagne à relever le prestige international d'un régime belliqueux et indiciellement cruel comme celui de Pékin? Car, qu'on le veuille ou non, et que ce soit ou non la conséquence de la politique américaine, le fait est là: au point où en sont les choses, partout en Asie et même en Afrique, les masses populaires interpréteraient ce geste de la reconnaissance comme un geste qui donne de « la face » à Pékin, une sorte de reddition du monde libre. Les communistes eux-mêmes, on peut en être sûr, y verraient.

M. Green a pensé aussi à la situation des Canadiens d'origine chinoise. Ceux-ci s'opposent avec énergie à toute politique de reconnaissance de la Chine rouge. Un consulat général, établi à Vancouver, serait, a dit M. Green, une « source d'ennuis ».

Cette déclaration n'a pas eu l'heur de plaire au *Globe and Mail* de Toronto qui réserve ses dénonciations et ses hargnes non pour le régime de Mao mais pour le régime de Tchang. Formose, province de Chine, ile prospère, admirablement servie par une réforme agraire dont on a peu parlé, gouvernée par des hommes qui veulent en faire une province modèle de ce que pourrait être la Chine entière, respectueuse d'une constitution qui garantit la pleine liberté religieuse — témoin l'essor de l'Église —, serait une « folie », une « fiction ». Sa seule existence est maléfique et compromet la chance d'une paix en Asie.

« Qu'est-ce que M. Green sait de l'opposition des Chinois de Vancouver et de toutes les autres villes du Canada au régime de Pékin », demande avec impertinence le *Globe and Mail* étendant même la question à toute la diaspora chinoise?

A cela, les Chinois canadiens ont répondu par des félicitations à M. Green et par un manifeste paru dans la *Gazette* de Montréal et le *Telegram* de Toronto. Quant aux colonies du sud-est de l'Asie, le *Globe and Mail* n'a qu'à envoyer, entre le 1^{er} octobre, fête de la Chine communiste, et le 10 octobre, fête nationale de la Chine libre, un reporter objectif à Saïgon, Manille, Bangkok, Tokio, Hong Kong ou Macao. Il verrait non seulement où vont les sympathies des Chinois et quel drapeau ils arborent sous le nez des communistes, mais pourrait, en passant, interroger les millions de réfugiés et demander aux marchands de lui raconter leur histoire. Quand M. Green parlait « d'ennuis », les Chinois, gens subtils, ont compris: il voulait dire exactions, intimidations, otages.

Aucun pays des deux Amériques n'a voulu jusqu'ici reconnaître le gouvernement de la Chine rouge. Malgré tout le poids de certaines banques et de certaines maisons de commerce, le gouvernement du Canada se refuse, avec un véritable sens du bien international, à rompre cette solidarité.

L. D'APOLLONIA.

Le «Devoir» de mon enfance

Aussi loin que je remonte en mes souvenirs d'enfance, je revois un homme penché sur son journal. Chaque soir, après le souper, sa dure journée de travail accomplie, mon père s'installait au coin de la table et s'absorbait dans la lecture du *Devoir*. Cela durait une demi-heure, une heure peut-être; beaucoup trop longtemps, en tout cas, pour nous, les petits, car alors, dans la maison, devaient régner le calme et le silence. Cris, gambades, jeux bruyants, tout était suspendu tant que se prolongeait la mystérieuse lecture. Ceux d'entre nous qui, en dépit d'avertissements très clairs, se laissaient aller à faire du train, acquiesçaient aussitôt une expérience cuisante qui avait le don de les calmer et de les assagir, si bien que nous en étions venus à englober dans la même crainte révérentielle et l'homme et le journal.

Un visiteur survenait-il? A regret mon père déposait le *Devoir* sur le coin de la table, mais c'était, au bout de quelques minutes, pour engager la conversation sur ce qu'il venait d'y lire, pour entamer la discussion sur les événements et les hommes. Si par malheur, le visiteur, abonné d'un autre journal, n'était pas au courant ou ne savait pas trop quoi penser, il ne tardait pas à se faire dire son fait: « Abonne-toi donc à un journal qui te donnera des idées. »

Et mon père de commenter alors l'article principal, l'éditorial de la première page du *Devoir*, signé habituellement du nom d'Henri Bourassa. Ce nom, comme il résonne dans mes souvenirs d'enfance! C'est celui de l'ami dont le portrait orne la grande salle de la maison, celui du chef prestigieux qui, par deux fois, vint prêter main-forte à mon père durant ses campagnes électorales, celui de l'orateur fulgurant, du héros légendaire du discours de Notre-Dame, de la campagne de 1911, de l'assemblée de Saint-Hyacinthe, etc., celui du fondateur et du directeur du journal où mon père, chaque soir, après sa dure journée de cultivateur, nourrit son intelligence et son cœur.

Vraiment le *Devoir* fait partie intégrante de mes souvenirs de famille. Aujourd'hui qu'il fête son cinquantenaire, ces souvenirs me remontent à la mémoire, et je me surprends à lui souhaiter de continuer encore longtemps à fournir au peuple ces idées saines et fortes dont surabondait le *Devoir* de mon enfance.

R. ARÈS.

Albert Camus

Paul L'ALLIER, S. J.

Le P. Paul L'Allier, naguère professeur de littérature française au scolasticat de lettres du Saulx-au-Récollet, exerce présentement, auprès des philosophes du Collège Jean-de-Brébeuf, la fonction de directeur spirituel.

EN MÊME TEMPS QUE LA MORT DU POÈTE FERNAND GREGH, la presse annonçait le décès, à l'âge de quarante-six ans, du célèbre essayiste français Albert Camus, survenue à l'occasion d'un accident de la route. Mort prématurée, brutale, sans halo, d'un écrivain que la propagande, toujours friande d'idoles et soucieuse de profits, tendait, de plus en plus, à établir comme l'authentique conscience de la jeunesse française et, même, de l'humanité, face aux problèmes des vingt dernières années.

Par quelle coïncidence absurde, comme dirait Camus, d'incidents non moins absurdes et contre lesquels il ne sert en rien de se révolter, l'événement s'est-il produit ? Camus, dans le séjour des esprits, peut les voir, maintenant, mieux que quiconque. Rarement Prix Nobel aura-t-il joui plus brièvement de la gloire, de la fortune, de l'influence que cette distinction apporte à celui que consacre, sur un plan international, la Royale Académie suédoise de Littérature. Il reste à regretter qu'au temps de sa pleine maturité, placé désormais dans des contingences nouvelles de vie où l'esprit de révolte était moins possible, sa bouche se soit close et n'ait pas proféré, dans une vision élargie du monde et plus juste, le message plus constructif d'une sagesse plus chrétienne !

Il est difficile et, peut-être, prématuré de vouloir fixer l'exacte valeur de l'homme et de l'œuvre ainsi que ses déficiences, ce qui est grand et ce qui était surfait. S'il a exprimé avec passion ce temps d'hébètement et de révolte que peut éprouver l'homme devant des données de la condition humaine apparemment insolubles ou devant des horreurs implacables, il a eu le tort de s'y fixer et d'en faire un postulat de toute réflexion humaine, l'attitude première de l'homme.

Camus avait âprement œuvré avant d'obtenir en 1957 d'être discerné pour sa production littéraire dont la clairvoyance et l'actualité mettaient en relief quelques problèmes de la conscience contemporaine. Des terres coloniales de Constantine, en Algérie, où il était né, à la Métropole parisienne, de ses études sur Plotin et saint Augustin, à l'Université d'Alger, aux essais athées : *L'Étranger*, *Le Mythe de Sisyphe*, *L'Homme révolté*, de la prose poétique de *Noces* au style dramatique du *Malentendu* et des éditoriaux du journal de gauche *Combat*, de son idéal initial de professeur aux luttes politiques de la Résistance, d'une jeunesse pauvre, amère, à une maturité dorée, couronnée par le prix Nobel, d'une condition très humble à l'amitié du général de Gaulle, quelle route étrange de vicissitudes !

On trouve moins de variété, cependant, dans la pensée de Camus. Sa vision du monde, il faut le dire, est une vision

diaphragmée par un refus de Dieu, de la Providence, des vues surnaturelles, par un agnosticisme latent et un certain scepticisme, une vision éclairée par la lumière exclusivement critique d'une idéologie pseudo-rédemptrice. Aussi, l'Univers matériel, humain et social que Camus projette dans tous ses essais est, malheureusement, un univers restreint, étroit, incomplet. Sa vision n'est pas celle d'un philosophe, ni d'un sociologue averti, mais d'un affectif. C'est celle d'un monde et d'un homme absurdes, quels que soient les aspects sous lesquels on les regarde. Plus l'homme regarde, plus il découvre, dans la condition du monde et de l'homme, des aspects absurdes nouveaux. A mesure que l'œuvre se développera, elle définira, peu à peu, une éthique de circonstances. Non pas la soumission béate, non pas le suicide ni l'explication religieuse, mais un sens d'éveil constant aux misères de la vie, de la condition humaine dans le monde tel que structuré par l'homme, l'esprit de non-acceptation sans cesse actif jusqu'à la révolte. Cet esprit de révolte permettra à l'homme d'être toujours conscient au monde qu'il habite, à sa condition humaine, toutes choses absurdes. Cet esprit doit être l'attitude fondamentale de vie de l'homme, son « style de vie » dominant ! Ainsi, *L'Homme révolté* se pose. Il est *L'Étranger*, debout sur un socle et qui crie, orgueilleusement, à l'univers que le réel, le monde, l'homme et sa société : tout est absurdité. Le membre de cette humanité ignorante qui revient vers ses frères, après un séjour dans le pays mystérieux situé à l'Est de l'Europe, et rapporte la richesse et son idéologie, ne rencontre que *Le Malentendu*. En sa vie, dans la société, le mal qui vient de la nature, des hommes, s'attache à lui comme un fléau incurable : c'est *La Peste*. Tous sont coupables. Personne n'échappe à la responsabilité d'avoir créé une société absurde : c'est *La Chute*.

L'œuvre de Camus pose sans cesse le problème de la condition humaine dans le monde, dans la société. Aucune solution de ce problème n'est possible sans vues de foi, sans Dieu, sans métaphysique. Pascal a décrit la misère de l'homme sans Dieu avec encore plus de tragique que Camus. Il ne s'est pas obsédé sur la critique et fixé dans la révolte, mais il a trouvé, en Jésus-Christ, l'explication de cette misère et les moyens efficaces de grandir l'homme. Camus, comme on l'a dit, est un Pascal sans le Christ. Il laisse son lecteur, après l'avoir éveillé avec force au problème de la condition de l'homme en lui-même et dans la société, dans un état d'amertume. Il ne lui fournit aucune solution positive, son amour pour l'Homme coexiste, étrangement, avec son mépris des hommes.

Entre Malraux et Sartre dont il suivra les sillages, il optera, en 1952, pour le premier. Sa séparation un peu bruyante d'avec Sartre tendra à faire de Camus une voix un peu différente de celles de ses deux amis. Mais cette voix, pour s'être jusqu'ici limitée à la critique de l'homme, de la condition humaine sans cesse présentée comme absurde dans un monde de relations absurdes, n'est pas une voix chrétienne. Camus a moins défendu l'homme qu'une conception personnelle de l'homme.

Débordée, depuis maintes années, par la transformation de l'Europe, sa pensée semblait parvenue à une embarrassante impasse : ou continuer à amplifier de nouveaux aspects absurdes ou découvrir une explication religieuse de l'homme. « Le temps des artistes irresponsables est passé », notait Camus, dans sa Conférence de Suède en 1957. Camus n'a jamais consenti à être du nombre. Il a prévenu les plus désespérés d'après-guerre contre le suicide. Mais n'a-t-il pas oublié sa responsabilité à l'égard des chrétiens qui furent ses lecteurs, de l'Église toujours présente au monde, même s'il a refusé de la voir, et de cette lumière que Jésus, pour le salut des Nations, est venu allumer dans l'Histoire ?

Natalité au foyer et continence des époux

Marcel MARCOTTE, S. J.

Le P. Marcotte reprendra pour nos lecteurs quelques-uns des problèmes qu'il aborde en sa chronique radiophonique à CKAC. La parole directe a son charme; seulement, elle passe et de certains sujets on aime reprendre l'exposé à loisir.

Révérend Père, mon mari et moi sommes mariés depuis cinq ans, et nous avons trois enfants. Le dernier a neuf mois, et nous croyons que le quatrième est en route. Si je suis vraiment enceinte, la preuve sera faite que la méthode du calendrier ne vaut rien pour moi, car ce serait notre second échec. Puis-je me faire soigner après la naissance de mon nouveau bébé pour ne plus tomber dans le même piège? J'ai entendu dire que les médecins peuvent traiter les femmes pour cela. Est-ce bien vrai? Il faut que je vous dise que nous sommes très pauvres. A la naissance de mon dernier enfant, c'est la parenté qui a payé pour moi. Mon mari gagne seulement trente-cinq dollars par semaine. De plus, je n'ai pas une grosse santé, et quand je suis enceinte, je suis très malade, et le médecin coûte cher, même s'il nous fait du bon. Répondez-moi, mon Père, s'il vous plaît! Je n'arrive plus à dormir quand je pense à la vie qui nous attend. Vous allez peut-être me dire de ne pas avoir peur, que le bon Dieu ne laisse pas mourir les oiseaux, ou quelque chose comme ça. Mais il a dit aussi: « Aide-toi et le ciel t'aidera. » Ce n'est pas que nous ne voulions plus d'enfants, nous désirons seulement attendre quelques années avant d'en avoir d'autres. Nous ne pouvons pas pratiquer l'abstinence; nous avons essayé, et ça n'a pas réussi.

Il est bien évident, madame, que vous avez, votre mari et vous, de fortes raisons de vouloir ralentir le rythme des naissances dans votre foyer. Il s'agit seulement de savoir à quels moyens vous pourriez légitimement recourir pour obtenir ce résultat. Ai-je besoin de vous dire que les procédés anticonceptionnels — l'empêchement de famille, comme on dit couramment — ne constituent *jamais* un moyen légitime? Pie XI l'avait déjà dit dans son encyclique sur le Mariage chrétien dans une formule décisive:

Aucune raison, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est par sa nature même destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature, ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.

Pie XII a repris cet enseignement à son compte en affirmant solennellement que l'Eglise ne s'en écartera jamais et que « ce qui était vrai hier (pour son prédécesseur) demeure vrai aujourd'hui, et demeurera vrai demain et toujours. » Pour un catholique la question est donc tranchée.

Une fois écartés, les procédés anticonceptionnels, il n'y a plus de recours qu'en la continence. Cette continence peut être partielle ou totale. On a beaucoup fait depuis quelques années pour rendre la continence partielle ou périodique

accessible aux époux chrétiens. Pie XII lui-même n'a pas craint de s'en réjouir publiquement, car cette méthode scientifiquement éprouvée a permis à beaucoup d'époux de mettre d'accord les exigences de l'amour conjugal et de la prudence humaine avec les impératifs de leur conscience. Malheureusement, la continence périodique n'est pas accessible à tous les foyers. Bon nombre d'épouses dont le cycle menstruel est trop irrégulier n'y trouvent pas toute la sécurité requise. Il semble bien, madame, que ce soit votre cas. Pour rendre la méthode plus efficace et praticable pour un plus grand nombre de femmes, on a recherché et découvert des techniques de contrôle plus précises, celles, par exemple, qui se fondent sur la température variable du corps féminin. Les résultats, à ce qu'il semble, ont été fort encourageants. Beaucoup de femmes à qui le calendrier ne suffisait pas ont vu leur problème résolu par le thermomètre. Que les progrès accomplis dans le domaine de la continence périodique soient applicables à votre cas, madame, c'est au médecin de vous le dire. Si le vôtre est incapable de vous répondre, consultez-en un autre. La méthode des températures est d'application assez délicate; elle exige une compétence particulière dont tous les médecins, semble-t-il, ne jouissent pas.

A supposer pourtant que les efforts conjugués du calendrier et du thermomètre ne vous permettent pas de résoudre votre problème, il reste à la médecine un autre recours. La chose importante, pour pratiquer la continence périodique avec succès, c'est la régularité du cycle menstruel. L'irrégularité dans certains cas est telle que la marge de sécurité est réduite à zéro. Pour que la continence périodique devienne praticable, il faut donc régulariser le cycle menstruel lui-même. La médecine y réussit quelquefois grâce à des injections d'hormones qui rétablissent l'équilibre dans l'organisme féminin. C'est sans doute à cette forme de traitement qu'on a fait allusion devant vous. Vous avez parfaitement le droit d'y recourir. Mais il vous faudra consulter un spécialiste, l'un de ceux qu'on appelle gynécologues. Lui seul pourra vous dire si ce traitement hormonal a des chances de réussir dans votre cas.

En dehors des techniques que je viens de mentionner, je n'en connais point d'autres auxquelles vous puissiez légitimement avoir recours. Toute autre forme d'intervention de la part de la médecine équivaldrait à un acte stérilisateur, interdit par la morale catholique. Et donc, à supposer que la continence périodique, après tous ces efforts, reste pour vous hors d'atteinte, vous n'aurez plus d'autre ressource que dans la continence totale, dans ce que vous appelez vous-même l'abstinence, en soulignant que vous n'avez pas réussi à la garder.

J'entends d'ici les protestations que la seule mention de la continence a l'habitude de soulever. C'est un préjugé, mais il est fort répandu, même chez les meilleurs, que, pour des êtres normaux, surtout s'ils sont mariés et qu'ils sont encore jeunes, la continence est impossible. On ne paraît pas se rendre compte que ce préjugé met en question le bien-fondé de la morale sexuelle catholique tout entière et tend à en énerver la vigueur, en dedans comme en dehors du mariage. Car, si la continence absolue est impossible et si l'on se persuade qu'elle l'est, est-ce qu'on n'accorde pas d'avance une sorte de blanc-seing, d'absolution générale pour toutes les infractions présentes et futures que les époux et les célibataires eux-mêmes, adolescents et adultes, pourront commettre à l'encontre de la loi promulguée par l'Évangile et par l'Église? Est-ce qu'on ne contribue pas du moins à affaiblir leur résistance à la tentation en les convainquant que, tôt ou tard, ils y céderont comme tout le monde? Rien de plus délétère, de plus corrosif que ces opinions qu'on colporte, en toute innocence le plus souvent, sans réfléchir qu'elles sèment partout un esprit de démission qui est aux

antipodes de l'héroïsme inculqué par la foi catholique. A ce préjugé tenace Pie XII a porté des coups décisifs:

On objectera que l'abstention de toute activité sexuelle entre époux est impossible, qu'un pareil héroïsme n'est pas réalisable. Cette objection, vous l'entendrez aujourd'hui, vous la lirez partout, même de la part de ceux qui devraient être capables de juger bien autrement. Et on apporte pour le prouver le raisonnement suivant: Personne n'est obligé à l'impossible, et aucun législateur raisonnable ne peut être présumé vouloir obliger par sa loi même à l'impossible. Mais pour les époux la continence de longue durée est impossible. Donc ils ne sont pas obligés à la continence; la loi divine ne peut avoir ce sens. C'est une fausse conclusion. Pour s'en convaincre il suffit d'intervenir les termes du raisonnement: Dieu n'oblige pas à l'impossible, mais Dieu oblige les époux à la continence si leur union ne peut s'accomplir selon les règles de la nature. Donc, en ces cas, la continence est possible. Ne vous laissez donc pas troubler par ce grand mot d'impossibilité, ni en ce qui regarde votre jugement intime, ni en ce qui se rapporte à votre conduite. Ne vous prêtez jamais à quoi que ce soit de contraire à la loi de Dieu et à votre conscience chrétienne. C'est faire tort aux hommes et aux femmes de notre temps que de les estimer incapables d'un héroïsme continu. (Allocution du 29 octobre 1951.)

Remarquez bien que Pie XII emploie le mot héroïsme. Il ne nie donc pas que la continence absolue, même si elle n'est que temporaire et réservée aux seules périodes de fécondité, soit difficile aux époux, plus difficile, bien sûr, qu'aux célibataires. En effet, elle doit s'exercer entre des êtres qui sont liés physiquement et moralement d'une façon étroite, qui continuent d'échanger de la tendresse et sont tenus réciproquement à des prévenances éveilles de désirs dont ils ne peuvent pas toujours pressentir exactement les retentissements. Elle comporte aussi des risques, non seulement parce que la contrainte imposée à leurs penchants peut réagir sur leur bonne humeur et leur bonne entente, mais encore parce qu'elle peut les exposer, l'homme surtout, aux tentations de l'infidélité. Ces difficultés et ces risques ne doivent pas être minimisés. C'est pourquoi la continence absolue reste une solution de pis-aller à laquelle on ne doit recourir qu'en dernier ressort, quand il n'y a pas d'autre solution possible. Mais je tiens à ajouter qu'une telle continence sera sans danger, qu'elle sera même bienfaitrice si les époux ont appris d'ores et déjà à discipliner leurs instincts, avant le mariage et dans le mariage, et si l'amour en eux est assez fort, assez pur pour s'élever jusqu'au plan de l'esprit. « Dans l'amour véritable, a dit Nietzsche, c'est l'âme qui enveloppe le corps. » Dans la mesure où l'amour des époux est l'union spirituelle de deux âmes plutôt que la rencontre charnelle de deux corps, les difficultés et les risques de la continence diminuent. A la limite, elle leur sera plus salutaire que nuisible, en canalisant vers des réalisations plus hautes les énergies vitales encloses dans les impulsions et le dynamisme de l'amour charnel.

Cependant, la continence conjugale n'est pas une sorte de don purement gratuit que Dieu, arbitrairement, accorderait aux uns et refuserait aux autres. La continence est une vertu qui, dans l'état conjugal, s'exerce et se prépare à l'avance par l'habitude de certains gestes, par la familiarité avec certaines pensées qui rendent l'homme et la femme capables de poser, le cas échéant, les mêmes gestes sous l'influence des mêmes pensées. De ce point de vue la période de préparation au mariage et, plus précisément, l'époque des fréquentations amoureuses, ont une importance capitale. Dans un grand nombre d'esprits règne ce préjugé que le mariage est un état de liberté sexuelle totale, qu'on y est dispensé, en quelque sorte, d'être chaste, ou à tout le moins continent. C'est une erreur pernicieuse. Dans tout état de vie et dans toute situation, il y a à lutter pour se maîtriser et se conquérir, pour *se contenir*. Les époux ne font pas exception à

la règle. Il faut donc que jeunes gens et jeunes filles prennent de bonne heure l'habitude de se dominer, de réserver leurs sens et leur cœur en vue du mariage à venir. Se permettre toutes les expériences et toutes les fantaisies sentimentales et sexuelles avant le mariage, sous prétexte que le mariage arrangera tout, considérer le mariage comme une sorte de point final à la lutte contre les instincts, c'est tomber dans l'absurdité. Avec un tel point de départ, inutile d'espérer une vie conjugale où la continence jouera son rôle bienfaisant et nécessaire. Après comme avant le mariage, ce sera le règne du caprice et du désordre. L'expérience le prouve sans équivoque. Pour la même raison les jeunes époux doivent éviter, dans les débuts de leur vie conjugale, que l'effervescence amoureuse, explicable à cette époque, se change en ivresse charnelle, en frénésie des sens. Quand on laisse la pensée et la vie s'immerger peu à peu dans la chair et l'animalité, il est bien difficile, le moment venu, de se conformer à ce qu'exige le devoir. Les amoureux, les fiancés, les jeunes époux feraient bien de réfléchir à cette vérité élémentaire. Ils se sentiraient moins misérables le jour où, pour rester fidèles à la loi de Dieu, ils devraient s'astreindre, pour un temps plus ou moins long, à la continence parfaite. Faut de s'imposer à temps une saine discipline, les âmes s'épaississent, s'alourdissent et perdent tout élan. Emprisonnées dans une lourde gangue, elles se sentent incapables de se reprendre. C'est trop tard, pensent-elles, et elles s'abandonnent. Trop tard, non! Quand on compte sur Dieu plutôt que sur soi-même, il n'est jamais trop tard. Des époux chrétiens placés dans des situations particulièrement difficiles, Dieu exige, mais il n'attend pas qu'ils évitent toutes les faiblesses et tous les péchés. Il leur demande avant tout de fournir leur meilleur effort pour s'élever et pour rester au niveau des exigences de la chasteté conjugale. Ils tomberont, c'est probable; mais ce qui importe surtout, c'est qu'ils se relèvent et qu'ils ne se lassent pas de toujours recommencer. Tel est l'enseignement même du Concile de Trente:

Dieu n'ordonne pas de choses impossibles, mais en les ordonnant, il enseigne qu'on fasse tout son possible et qu'on demande la grâce d'accomplir ce qui n'est pas encore possible. Alors, Il aide pour que ça devienne possible.

Heureux les époux qui, prévoyant un jour l'inévitable faillite de leur vie chrétienne, savent se ressaisir à temps et repartir dans un esprit nouveau vers de nouveaux sommets.

LECTURE DU MOIS

Deux études sociologiques

Nous découvrons les sciences sociologiques et l'apport de leurs méthodes en pastorale et en éducation. Voici deux études de grande valeur (la deuxième, par un auteur de chez nous), appréciées par un spécialiste en la matière: le P. Hervé Carrier, jésuite canadien, diplômé de Paris et professeur de sociologie religieuse à l'Université Grégorienne.

DE TOUTES LES MONOGRAPHIES DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE parues en France ces dernières années, celle du P. Émile Pin¹, sur la pratique religieuse dans la paroisse Saint-Pothin de Lyon, se présente assurément comme l'une des plus approfondies et des plus soignées.

1. Émile PIN, S. J.: *Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine, Saint-Pothin à Lyon*. Paris, Éditions Spes, 1956, 444 pp., 23 cm.

Tant par son objet et sa méthode de recherche que par son hypothèse fondamentale, l'ouvrage se distingue nettement de la littérature courante en sociologie religieuse.

L'enquête porta sur une paroisse de Lyon où cohabitent des couches sociales très dissemblables; le contraste est frappant entre les sections « bourgeoises » et les taudis ouvriers répartis sur le territoire paroissial (v. les photos aériennes). Seize mille habitants y vivent côte à côte, soumis, à des degrés très divers, à l'influence d'un clergé uni, zélé et ouvert aux expériences communautaires (de tous côtés on vient *participer* aux offices liturgiques à Saint-Pothin).

Sans nous arrêter aux méthodes elles-mêmes (enquête de pratique différentielle, analyse statistique, sondage par questionnaire, etc.), nous voudrions signaler comme particulièrement intéressant, au point de vue pastoral, l'essai d'explication apporté par l'A. au fait que le monde « bourgeois » marque une notable fidélité à l'Église tandis que le monde ouvrier reste en grande partie soustrait à son influence directe. Ne serait-ce pas, se demande l'A., parce que la *présentation* du catholicisme urbain en France s'est identifiée à des *formes culturelles* devenues en partie étrangères au monde ouvrier? Entre le monde habituel des travailleurs et le catholicisme des villes, les contacts sont superficiels, occasionnels. La religion *apparaît* comme participant « à tout ce qui dans la vie urbaine échappe à l'emprise des prolétaires ». On est devant deux types d'expressions culturelles apparemment impénétrables l'une à l'autre: « d'un côté un monde où le concept, la réflexion critique, la connaissance apprise, les conventions sociales définies, méditent les relations humaines; de l'autre un monde où le contact immédiat, senti, éprouvé, est la seule voie d'accès aux choses et aux hommes » (p. 404).

D'un point de vue purement technique, on aurait pu souhaiter qu'une distinction plus nette fût marquée entre la notion de *culture* et celle de *participation psycho-sociologique*, — ce qui n'enlève rien à la thèse principale de l'œuvre, — mais ce qui eût permis de pénétrer plus avant dans l'analyse subjective des attitudes dites « prolétaires ». C'est d'ailleurs dans cette voie que s'orientent les recherches actuelles de l'auteur (v. *Revue de l'Action populaire*, janv. 1960), et l'on peut espérer que son hypothèse centrale inspirera, en d'autres milieux et en d'autres pays, des études aussi fécondes que celle-ci.

On n'hésitera donc pas à recommander très vivement le présent ouvrage à tous ceux que préoccupent les problèmes de la pastorale urbaine et ses rapports avec la recherche socio-religieuse.

L'ÉTUDE DE SOCIOLOGIE de l'abbé Norbert Lacoste sur le Grand Montréal² fait honneur à la recherche canadienne et l'on se plaît à remarquer qu'elle est actuellement accueillie avec faveur par les principales revues de sciences sociales en Europe et aux États-Unis. Soulignons dès l'abord l'intérêt général de ce travail ainsi que son apport tout à fait ingénieux à la sociologie urbaine. L'originalité de l'étude (écrite comme thèse de doctorat à l'Université de Louvain), c'est qu'elle s'appuie essentiellement sur les données du recensement décennal canadien (le dernier est de 1951, avec compléments partiels en 1956). A partir de ces renseignements officiels, l'abbé Lacoste a réussi à dégager les *caractéristiques sociales* de la zone métropolitaine. Ses principaux instruments d'analyse furent la comparaison statistique, le regroupement des catégories du recensement,

2. Norbert LACOSTE (abbé): *Les Caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal: étude de sociologie urbaine*. — Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal (2900, boulevard du Mont-Royal), 1958, 267 pp., 24 cm.

la représentation graphique et le calcul des coefficients d'association.

L'ouvrage comprend deux parties. Dans la première, *Montréal est comparée aux autres grandes villes canadiennes*: on y voit comment se différencient nos principaux centres urbains, d'abord selon leurs *fonctions socio-économiques* (répartition de la population par branches d'activité; structure des salaires; niveau général d'éducation), et également selon leurs *caractéristiques démographiques* (composition de la population selon l'âge, l'origine ethnique, la dimension des familles, les conditions de logement). La seconde partie étudie les *phénomènes sociaux à l'intérieur de Montréal*. Deux méthodes ont ici permis d'approfondir l'analyse; premièrement, la représentation cartographique: trente-deux cartes bien dessinées et harmonieusement insérées dans le texte nous indiquent comment se répartissent, dans la structure dynamique de Montréal, les divers groupes ethniques et les catégories d'occupations, avec les conséquences que ces faits entraînent sur la distribution des biens économiques, la participation aux biens culturels, la composition générale de la population selon le sexe et l'âge. La seconde méthode est le calcul du coefficient d'association qui existe entre les phénomènes décrits précédemment. Première question posée: « l'origine ethnique, la dimension des familles et la religion » apparaissent-elles comme des éléments culturels liés entre eux? Deuxième question: les caractéristiques ethniques et familiales sont-elles liées à la structure des occupations, des salaires, au niveau d'instruction, aux conditions de logement?

Impossible de retracer ici, fût-ce succinctement, le portrait de Montréal qui se dégage de cette étude très suggestive mais qui reste avant tout analytique. Quelques notations en suggéreront cependant l'intérêt. Malgré son poids numérique et le remarquable développement de son secteur industriel, la Métropole n'est pas encore dotée de toutes les fonctions tertiaires que réclamerait son équilibre socio-économique. De ce fait, Montréal a déjà perdu en partie son « *leadership* sur le plan national ». Montréal est la grande ville canadienne (Hamilton mise à part) où le secteur tertiaire est le moins développé (p. 44); et la Métropole occupe une position peu attrayante (la cinquième) quant au niveau général des salaires (p. 53). A ce phénomène, on rattachera (comme cause ou comme effet) « la position encore faible de Montréal dans l'échelle canadienne de l'éducation et son influence limitée par le niveau encore insuffisant de l'instruction de l'ensemble de sa population » (p. 69). Certains chiffres soulignent ce retard culturel; par exemple, les jeunes Montréalais de 14 à 17 ans sont les plus nombreux parmi les citoyens canadiens à quitter l'école pour le travail: 42.9% à Montréal contre 30.6% à Toronto (p. 66). On découvre par contre que « le phénomène français, catholique et la famille nombreuse sont encore étroitement liés », mais d'importants facteurs viennent aujourd'hui modifier ce rapport, notamment la profession, le travail, le métier, etc. (p. 208).

Cette étude appelle de nécessaires compléments, que la sociologie des *institutions*, des *attitudes* et des *faits socio-culturels* pourra éventuellement lui fournir. L'A. a lui-même reconnu dès le début les limites de sa méthode morphologique et comparative (p. 22); mais la qualité de la recherche lui interdisait de trop embrasser. On souhaitera cependant que l'A. puisse prolonger sa recherche dans le temps et remettre son texte à jour avec les recensements subséquents (le prochain aura lieu en 1961). Malgré ses inévitables limites, cette étude rendra de précieux services à nos sociologues, à nos économistes et, en général, à tous ceux qui cherchent à adapter leur action, temporelle ou pastorale, aux vraies « caractéristiques sociales » de la population montréalaise.

H. CARRIER.

RELATIONS

Les livres



Louis LEAHY, S. J.: *Où est l'Église?* Points de vue catholiques présentés aux protestants. — Montréal, les Éditions Bellarmin et le Forum catholique, 1959, 114 pp., 17 cm. Prix: \$1.

VOICI UN PETIT LIVRE appelé à rendre, nous semble-t-il, de bien plus grands services que ne le laisserait croire son sous-titre: les protestants y apprendront ce qu'est l'Église, en quel sens et pourquoi elle est intransigeante, ce qu'elle entend par la Tradition, etc., mais les catholiques aussi (peut-être davantage) y puiseront une meilleure intelligence et une plus grande estime de leur mère l'Église. 1° L'Église visible et hiérarchique est bien celle qui prolonge le Christ à travers les siècles et que Celui-ci a établie pour mener les âmes, Lui-même par elle, à Dieu. 2° Elle doit durer toujours et demeurer infaillible. 3° Elle explique, conserve et défend la Révélation reçue du Maître, contenue dans les Écritures et la Tradition des Apôtres. 4° Elle est une, intérieurement et extérieurement, dans sa foi, son gouvernement et son culte. 5° Elle a pour chef saint Pierre et ses successeurs. — Sur ces points fondamentaux de la foi en l'Église, on trouvera, en autant de chapitres, un exposé clair et précis de la pensée catholique, les preuves d'Écriture sainte, de raison et d'histoire qui les appuient, ainsi qu'une discussion sympathique mais ferme du point de vue protestant. La brièveté du texte ne nuit pas à la vivacité du style et, bien que chaque phrase, souvent chaque mot, soient à peser, l'ouvrage demeure abordable par tout chrétien sérieux. La présentation par questions (41 en tout) le rend facilement utilisable en cercle d'études. — Des objections de toutes natures contre la vie et les croyances catholiques se répètent dans les milieux sociaux les plus divers. Un esprit loyal n'a pas le droit de négliger de telles objections: elles exigent des réponses qui assurent un fondement rationnel à la foi et aux pratiques religieuses. Or le problème central qui englobe tous les autres, c'est celui de l'Église. A ce titre, tous devraient posséder, lire et étudier ce petit ouvrage remarquable; non seulement il les éclairera, mais il les rapprochera du Christ, de sa Parole et de son Église.

Gérard HÉBERT.

P. Benedetto M. MALTEMPI, O. S. M.: *Doloribus plena*, 2 vol. — Vicence, Casa Editrice Liturgica, 1958, 916 et 1026 pp., 17 cm. (En vente chez les Pères de Saint-Paul, 265 est, rue Sainte-Catherine, Montréal).

LA COMPASSION DE NOTRE DAME, il ne faut jamais l'oublier, est pour nous un mystère de souffrance et d'amour. C'est ce mystère que l'A. nous invite en ces méditations à approfondir. « Comme toute la vie du Christ fut croix et martyre, affirme-t-il, de même toute la vie de Marie fut « doloribus plena ». Il est important de bien comprendre le premier terme de la comparaison que l'auteur emprunte à l'Imitation; « Tota vita Christi crux fuit et martyrium ». D'après le P. J. Lebreton (*Tu Solus Sanctus*, p. 34), le sens de cette parole, si l'on s'en tient à la signification obvie des écrits évangéliques et au sentiment de la tradition, serait que toute la vie du Christ fut traversée par des épreuves et des souffrances. On s'explique ainsi que Dom Vonier ait pu écrire dans son ouvrage sur la « *Personnalité du Christ* », p. 167: « Dans le Christ, la loi du bonheur est la loi prédominante, prévalente, la loi qui s'applique aussi loin que possible; la loi de la souffrance n'est admise que comme une exception et selon une sage adaptation des moyens à la fin, tandis que la loi du bonheur se réalise avec toute la magnificence divine ». Ainsi comprise, la comparaison est éclairante. Comme celle de son Fils, toute la vie de Marie fut croix et martyre.

L'A., en réalité, lui donne comme allant de soi, un sens plus absolu et, à notre avis, difficile à défendre. Il affirme que « la vie entière de Marie, sans en excepter un seul instant, fut un continuel martyre ». N'y a-t-il pas de la cruauté dans ces paroles

L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE

CÉLESTINS



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CÉLESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CÉLESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

qu'il prête à Dieu le Père: « Je veux que tous deux, la Mère et le Fils, souffriez terriblement pour réaliser le plan de la Rédemption ? » Sans doute les heures de la Passion furent un insondable mystère de souffrances pour le Fils et la Mère, au sens de plus fort « crux et martyrisme ». Mais les autres?... Pour éviter trop d'affirmations ambiguës, l'A. aurait gagné, croyons-nous, à définir avec rigueur et précision le rôle de la souffrance dans l'économie de la Rédemption, à insister sur l'acceptation amoureuse par Marie de partager les souffrances de son Fils; acceptation qui d'une façon allégeait sa souffrance: « ubi amator, non laboratur ».

L'exposé cède à l'emphase et le français n'est pas de qualité; malgré ces imperfections, les âmes pieuses trouveront en ces deux volumes de nombreuses réflexions qui aviveront leur dévotion à Marie « Reine des martyrs ».

Marcel BEAUCHEMIN.

Collège du Sacré-Cœur,
Sudbury.

Diego Hanns GOETZ, O. P.: **Satan, l'ennemi de l'homme.** Essai. Coll. « Siècle et catholicisme ». — Tours, Mame, 1958, 183 pp., 18 cm. Prix: 595 fr.

IMPRÉCISE AU DÉBUT, quand l'A. compare l'homme à du quartz que la grâce transforme en cristal, la pensée s'affermite et, nourrie de Bible, très sensible aux remous du monde comme aux détours et aux élans profonds du cœur, elle campe vigoureusement le personnage du diable. Séducteur, agent de confusion, menteur, assassin; perdu pour avoir refusé d'adorer l'Homme-Dieu; confus de son échec contre la Femme et son Enfant, Lucifer s'attaque à l'homme, frère de Jésus-Christ. Il le trompe en lui proposant des ersatz de bonheur; le monde devient alors un « enfer caché »; car, « criminel depuis l'origine », le diable suscite haine et guerre, que ses suppôts, souvent inconscients, s'acharnent à justifier; impur, parce que légion dissociente et dissolvante (les porcs de Gérasa), il détraque le cœur et tue les chances de l'amour. Son action, « pastiche » de celle de Dieu, apparaît en Judas, cette caricature du bon sens, du réalisme, de l'ordre, ennemis de la mystique, comme elle s'est montrée au paradis: Ève a succombé parce que Satan a parodié Dieu. Avec les deux guerres mondiales, fruits lointains de Canossa et de Wittenberg (1517: révolte de Luther), l'A. voit dans le nazisme, le communisme et le surréalisme les gestes récentes du diable (le surréalisme, qui glorifie l'inconscient, n'est que la quête invertie d'une transcendance, d'un surconscient). Ouvrage sérieux, facile à lire, bien écrit (malgré quelques fautes) et qui fait réfléchir.

Joseph D'ANJOU.

Mgr A. MELLA DI SANT'ELIA: **Instantanés inédits des quatre derniers papes.** — Sherbrooke (250, boul. Saint-François), Apostolat de la Presse, 1958, 173 pp., 19.5 cm.

CES « NOTES ET SOUVENIRS » de la vie de l'A. « auprès de quatre pontifes » évoquent avec un respect profond les diverses physionomies de Pie X, de Benoît XV, de Pie XI et de

Pie XII. « Dans la succession des quatre augustes figures », on reconnaît « la même personne investie de la même autorité, toujours le même Pierre ». De Pie X, il souligne « la simplicité, le tact délicat et la débonnaire finesse ». Benoît XV apparaît dans sa « foi profonde » et sa mystique confiance en « la Providence qui gouverne le monde »: des « détails éblouissants... touchent le cœur et font du bien à l'âme de qui veut bien lire ». Pie XI est dépeint comme « un grand observateur » possédant une bonté de cœur allant de pair avec sa majesté. Sa profonde érudition en faisait « un maître insurpassable ». En Pie XII éclate une grandeur incomparable; calme, serein, maître absolu de lui-même, il surmonte « toutes les difficultés et les âpretés de sa vie laborieuse ». Avec raison l'A. affirme qu'en vivant « dans l'intimité de quatre papes, il a vu resplendir les trésors de la sainteté ». Un splendide acte de foi et d'abandon à la Providence termine ces pages.

Sœur SAINTE-THÉRÈSE-DU-DIVIN-CŒUR.

École Saint-Antoin,
Montréal.

SEMAINES SOCIALES DU CANADA (Section française): **Mission et Droits de la famille.** XXXVI^e session, Québec, 1959. — Montréal (25 ouest, rue Jarry), Secrétariat des Semaines sociales, 1959, 266 pp., 24 cm. Prix: \$2.50.

UNE FOIS DE PLUS, la famille a retenu l'attention de nos Semaines sociales. Écrivant au président, le pape Jean XXIII souligne l'actualité du sujet: des dangers nombreux menacent la famille, une action commune doit viser à la protéger. Dans son discours d'ouverture, le président insiste sur la reconnaissance des droits du foyer, réclame de l'État une politique familiale et, des citoyens, une union dynamique des familles. Après un travail magistral sur le fondement des droits de la famille, les cours suivants étudient l'unité interne qui doit assurer la permanence du foyer, la fécondité qui convient à son épanouissement, l'espace nécessaire à ses besoins, la sécurité requise pour son développement matériel, les risques du travail de la mère hors du foyer, la protection due à la santé physique de ses membres, enfin la justice propre à garantir sa sécurité sociale. Dans les conférences, on offre un bref aperçu du renouveau de la famille française, on expose la vocation sociale des époux, on sollicite une protection plus grande contre les influences immorales qui corrompent parents et enfants. Un croquis rétrospectif fait revivre les vertus de nos anciennes familles, puis une vue de la situation présente de la famille canadienne-française laisse entrevoir pour elle un avenir encourageant. Dans une double intervention, S. Exc. Mgr Audet, évoquant l'héroïsme des fondateurs, rappelle le rôle spirituel de la famille au début de la colonie, puis il définit la mission actuelle de la famille dans l'Église. Les textes de la XXXVI^e session des Semaines sociales contiennent une somme d'enseignements solides qu'il importe de répandre dans notre milieu.

Clarence DONTIGNY.

Maison Bellarmin.

Fiduciaires

DE LA
CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE
262 OUEST, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL 1 - AV. 8-7235



« À VOTRE SERVICE »

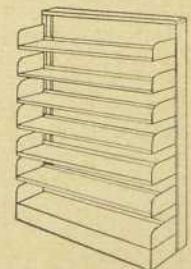
SUCCESSIONS ET FIDUCIES ADMINISTRATION D'IMMEUBLES
FIDUCIAIRES DE FONDS DE PENSIONS
GARDE ET GESTION DE VALEURS
PLANS DE TESTAMENTS IMPÔT SUR LE REVENU

ÉTAGÈRES et MEUBLES D'ACIER

Bibliothèques — Fichiers — Appuis-livres — Classeurs pour plans — Étagères vitrées pour instruments — Étagères d'entrepôt, etc.

ELECTRICAL
MANUFACTURING LTD.

Claude ROUSSEAU, prés.
C. P. 1300, Montmagny, Qué.
et 170-180 est, boul. Dorchester, suite 109,
Montréal, Qué. UN. 1-9151



Plans et estimations fournis sur demande sans obligation.

Pierre-Henri SIMON: *Portrait d'un officier. Récit.* — Paris, Aux Editions du Seuil, 1958, 175 pp., 18.5 cm.

NOMBREUSES sont les questions angoissantes qui assaillent un militaire qui veut être à la fois humain et chrétien. La carrière de soldat est-elle une vocation? Mérite-t-elle les vertus de courage et de bravoure qu'elle exige parfois jusqu'à l'héroïsme? La guerre étant plus que jamais inhumaine, parce qu'elle n'affronte plus des armées mais massacre des peuples, est-on justifiable d'y participer?... De Larzan, le héros de ce récit, est un officier lucide et sincère, mais il est inquiet devant les répercussions désastreuses de certaines expéditions militaires. Son conflit moral le jette dans l'ambivalence: « La guerre peut-elle être autre chose que royauté de la force, destruction des choses et oppression des plus faibles? » (p. 41) « L'acte militaire crée les conditions pour qu'une culture se développe et se garde; cela ne veut pas dire qu'il la crée. » (43.) « Une action éclairée par un peu d'intelligence et d'amour produit des œuvres plus importantes et durables. » (53.) De son expérience, longue de vingt ans, il sort dégoûté, pour rentrer dans la vie civile. Pierre-Henri Simon, qui est bien connu et apprécié au pays, nous expose ce drame de conscience avec intelligence et honnêteté. Ses explications et commentaires impartiaux sur les guerres d'Indochine et d'Algérie éclairent un peu la lanterne des gens d'outre-Atlantique. Un livre bien fait et captivant qui nous fait réfléchir avec sympathie sur un grave problème humain.

Françoise-P. TRUDEL.

Av. Woodbury, Montréal.

Herbert KAUFMANN: *Croissant rouge. Roman saharien.* — Mulhouse, Salvator; Paris et Tournai, Casterman, 1958, 242 pp., 19 cm.

POUR QUI A L'ESPRIT CURIEUX et n'aura jamais la chance de voir le Sahara, voici une occasion de connaître les lieux, les êtres et les choses de ce pays. Là, comme ailleurs, le climat façonne l'homme et conditionne les modes de vie: alternance de chaleur étouffante et de froid dans les montagnes, périodes de sécheresse qui succèdent aux saisons de pluie, vent qui tourbillonne, brouillard de sable, ouragan, tout cela a formé un peuple fort et rude, sobre et fier, les Tamachechs. Leur civilisation ressemble un peu à celle du Moyen âge en Europe, avec une noblesse, un clergé, des chevaliers et des serfs. Ils sont nomades parce que toujours à la recherche de l'eau. Un trait les caractérise: ils ont une âme de poète. La solitude favorise le rêve et la méditation. Ils chantent autour du feu des légendes et des poèmes très doux, qui exaltent la beauté de leurs femmes, les épopées de leurs héros et les qualités de leurs chameaux. Tout le livre se déroule comme un beau film qui nous ravit, avec ses longues caravanes qui glissent sur le sable du désert et qui se découpent en silhouettes gracieuses, avec les nouvelles savoureuses qu'on se raconte au puits, le lieu traditionnel de rencontre. Par le lyrisme qui s'en dégage, certains passages nous enchantent. Pour ajouter à notre plaisir, le livre est illustré de magnifiques photographies.

Françoise-P. TRUDEL.

Av. Woodbury, Montréal.

Édouard GLISSANT: *La Lézarde. Roman.* Prix Renaudot 1959. — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1958, 253 pp., 18.5 cm. Prix: 600 fr.

RIVIÈRE DE LA MARTINIQUE, la Lézarde, « bouche tourmentée », prend sa source dans la montagne, puis descend les contreforts du nord, bondit comme un peuple qui se lève, aménage criques et bassins. On ne peut l'oublier, car elle déborde souvent. Symbole du destin de l'homme qui habite ce pays. Réflexions, rêves de liberté, traîtrises par instinct de défense, désirs ouverts sur le vaste monde, voilà ce qu'au peuple martiniquais inspire la Lézarde. L'A. est poète; son roman, cri de l'âme en souffrance, appel à la compréhension humaine, chante comme un poème que vous lirez avec sympathie.

Françoise-P. TRUDEL.

Av. Woodbury, Montréal.

FÉVRIER 1960

Visitez le Canada et les États-Unis avec LA LIAISON FRANÇAISE

I. L'Ouest canadien à bord des trains de luxe du Pacifique canadien.

Montréal, Regina, Calgary, Banff, Vancouver, Lac Louise, Jasper, Winnipeg.

Un choix de dates :

Voyages idéaux : 10 — 31 juillet.
31 juillet — 21 août.
21 août — 11 septembre.
Voyage aubaine : 30 juin — 16 juillet.

II. L'Ouest américain et canadien avec les Chemins de fer nationaux du Canada.

Un trajet nouveau : Montréal, Chicago, Denver, Salt Lake City, West Yellowstone, Seattle, Victoria, Vancouver, Jasper, Winnipeg, Montréal.

16 juillet — 6 août

III. Les Provinces maritimes par train et autobus.

Montréal, Bathurst, Caraquet, Shippagan, Moncton, Charlottetown, Amherst, Antigonish, Sydney, Louisbourg, le Cabot Trail, Cheticamp, l'Île Madame, Halifax, Lunenburg, Grand-Pré, Digby, Yarmouth, Pubnico, Meteghan, Saint-Jean.

8 — 23 juillet

IV. Pour ceux qui disposent de plus de temps : L'Ouest canadien et la fameuse croisière de l'Alaska.

12 juillet — 2 août

Renseignements, prix, réservations, prière de s'adresser à :

LA LIAISON FRANÇAISE

75, rue d'Auteuil, Québec-4.

Tél. : LA. 2-2601.

L'épargne

Solution à plusieurs problèmes

• INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
• NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke

— MONTRÉAL

LA. 1-3698

C'est

un plaisir
de magasiner
chez

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

MAGASIN A RAYONS
865 est, rue Sainte-Catherine
Montréal

COMPTOIR POSTAL
780, rue Brewster
Montréal

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

YOGOURT DELISLE

LE PLUS SAIN DES LAITAGES FRAIS

« L'homme ne meurt, il se tue », dit-on. Il est exact que les résidus de la nutrition produisent dans l'intestin des toxines qui empoisonnent lentement, continuellement.

Un pot de Yogourt Delisle, pris chaque jour comme dessert, est souverain pour détruire les mauvais microbes de l'intestin et donner plus de résistance à l'organisme.

Se consomme nature ou sucré. S'harmonise bien avec les fruits frais.

* * *

Pour livraison à votre domicile, veuillez appeler:

J. DELISLE

5275, RUE BERRI Tél.: CR. 4-0434

Émile LEGAULT, C. S. C.: **Comme des enfants de riches.** Coll. « Eaux vives ». — Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Fides, 1958, 183 pp., 18 cm. Prix: \$2.

TELS CES ENFANTS DE RICHES qui, n'ayant « jamais souffert la faim et la soif, ne s'interrogent pas sur la faim, ni sur le pain, ni sur les friandises, ni sur la soif » (p. 14), nous ne nous posons pas de questions sur notre catholicisme; parce qu'il nous manque « l'apéritif de la privation » (133), nous croyons en enfants gâtés, superficiellement, et le trésor de notre foi ne produit que de maigres intérêts, ceux-là seuls, trop souvent, que les sacrements apportent d'eux-mêmes, *ex opere operato*. Le P. Legault voudrait jouer, au milieu des « habitués » que nous sommes, le « rôle de semeur d'inquiétude » (102). Il atteindra son but: même privés de la chaude élocution du Père, ses quatorze causeries conservent assez de mordant pour provoquer la réflexion du lecteur sérieux et, au besoin, l'arracher à sa léthargie spirituelle.

René DIONNE.

Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

Mgr CHEVROT: **Dans le secret.** Coll. « Action féconde ». — Paris (31, rue de Fleurus), Éditions Fleurus, 1958, 252 pp., 18,5 cm. Prix: 490 fr.

AVEC LA VIGUEUR et la maîtrise qu'on lui connaît, l'A. nous entraîne vers cette attitude d'âme que le Christ nous proposait en disant: « Pour toi, quand tu veux prier, entre dans ta chambre et, ayant fermé la porte, prie ton Père qui est présent dans le secret. » Ininterrompu, le dialogue amorcé dans le recueillement se continuera tout au long du jour, *en dépit* des travaux, des joies et des peines; ou plutôt, *à travers* les soucis et les œuvres, leur conférant une grandeur insoupçonnée, les imprégnant d'une joie inextinguible. Réaliste, l'A. sait mettre en garde — « joindre les mains n'est pas synonyme de se croiser les bras » (p. 129) — et encourager — « ce que Dieu veut de chacun de nous est toujours raisonnable et possible » (146). Si « la vie chrétienne... comporte une lutte » (218), « la mortification chrétienne débouche... sur des horizons illimités, puisqu'il s'agit de ressembler à notre Maître, et cette ressemblance est une joie » (223). Joie! voilà bien la caractéristique du vrai chrétien. Voyez la tristesse, l'amertume, le désespoir d'une génération qui se détourne de Dieu.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Jean LEPPICH, S. J.: **Le Christ à Pigalle.** Traduit par l'abbé Louis Brevet. — Mulhouse (Porte du Miroir), Éditions Salvator, 1958, 181 pp., 18,5 cm. Prix: 650 fr.

TITRE PIQUANT, œuvre originale, stimulante, qui n'impose à l'homme moyen aucun effort, tant la langue en est simple et directe. Divisées en courts chapitres dynamiques, les réflexions de l'A., étonnantes et profondes, enrichiront la méditation de l'intellectuel. Ce livre soulève d'angoissantes questions: Qu'est devenu le christianisme deux mille ans après la mort du Christ? La science a-t-elle chassé toute spiritualité de nos vies? Avons-nous tué Dieu par notre silence, notre indifférence? Que répondre à cette interrogation brûlante d'actualité: « Qui va donner leur

visage aux Orientaux? Le Christ ou le communisme? » On voudrait signaler tel ou tel chapitre; mais tous sont à relire. De nombreuses pages montrent que les inventions de notre siècle matérialiste: téléphone, radio, télévision, doivent être mises au service de l'Église; car si Jésus revenait parmi nous, il n'hésiterait pas à les utiliser pour répandre sa parole dans l'univers entier. Pressant appel aux catholiques endormis, ce volume s'adresse aussi aux prêtres, car le monde peut être transformé par une poignée de saints.

Simone BOITEAU.

Saint-Lambert, Qué.

Saint CYPRIEN: **Textes choisis et présentés** par Denys Gorce. Coll. « Les écrits des saints ». — Namur, les Éditions du Soleil levant, 1958, 190 pp., 17,5 cm.

CES HUIT TRAITÉS de saint Cyprien présentés en extraits nous ramènent au tout premiers siècles de l'Église, à cette figure attachante du primat d'Afrique, devenu martyr, à son tour, après avoir soutenu de sa cachette la constance des siens. L'introduction retrace de façon précise cette vie mouvementée. On a écrit de C. qu'il était « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Aussi, trouvons-nous encore profit à méditer son riche commentaire de l'oraison dominicale, à recueillir ses conseils de vigilance aux vierges; conseils d'une brûlante actualité pour nos soi-disants chrétiens (p. 56, XIX). A travers ses lettres, qui sont de véritables petits traités, revivent les mœurs africaines du III^e siècle; l'évêque, sous toutes formes, en poursuit le redressement; œuvres pies, aumônes, patience dans l'épreuve et la perspective du martyre, situation des « lapsi », qui ont renié leur foi et qu'il faut réintégrer dans l'Église, etc. Ces textes toujours vivants justifient l'éloge de saint Jérôme à l'endroit de Cyprien: « Plus éclatantes que le soleil sont ses œuvres. »

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

Saint BENOÎT: **Textes présentés et choisis** par Dom Antoine Dumas, O. S. B. Coll. « Les écrits des saints », — Namur, les Éditions du Soleil levant, 1958, 185 pp., 17,5 cm.

PPLUS DE QUATORZE SIÈCLES nous séparent du patriarcat de la vie monastique en Occident. Néanmoins, comme le rappelait Pie XII dans l'encyclique *Fulgens radiatur* commémorant le quatorzième centenaire de sa mort, « notre siècle rempli et désaxé lui aussi par tant de graves ruines matérielles et morales, par tant de dangers et de désastres, peut lui demander des remèdes nécessaires et opportuns ». On trouvera l'essentiel du message du grand fondateur en cet opuscule où le P. A. Dumas a ramassé différents extraits de la « Règle des Moines ». On pourra s'étonner de certaines recommandations adressées à des religieux mais on admettra vite que le saint avait le sens de la vie réelle; tout y est solidement étayé sur le roc de la Bible et de la Tradition. La « Règle » de saint Benoît demeure un code de vie parfaite adaptée aux mœurs de toutes les époques; tous les fondateurs et fondatrices de communautés religieuses s'en sont inspirés. Une seconde partie du recueil nous présente la vie du saint écrite par un de ses fils les plus illustres, le pape saint Grégoire le Grand; c'est la vie qu'ont tant

exploitée au XVIII^e siècle nos auteurs de traités de perfection chrétienne. En appendice, une bibliographie des mieux choisies.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

Antoine BERNARD, C. S. V.: **Les Hospitalières de Saint-Joseph et leur œuvre en Acadie.** — Montréal et Vallée-Lourdes (N.-B.), 1958, 304 pp., 20.5 cm.

AVEC CE VOLUME, c'est un aspect nouveau de la vie acadienne que nous apprenons à connaître avec l'auteur, un fervent de son Acadie. Comme le souligne dans la préface S. Exc. Mgr Camille Le Blanc, évêque de Bathurst, les Hospitalières méritaient cette étude pour l'imposante contribution qu'elles ont apportée au développement du peuple acadien et à l'enrichissement de sa personnalité. Nous retrouvons donc ici « la traditionnelle figure de l'Hospitalière de Saint-Joseph répétée à de multiples exemplaires: depuis l'aimable personnalité de Sœur Morin, première annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal et la plus vivante chroniqueuse du régime français, jusqu'à la plus moderne émule de Jeanne Mance veillant son malade aux bords de la baie des Chaleurs ». Nous assistons, en outre, à la naissance et au développement des œuvres d'hospitalisation et d'enseignement des Hospitalières de Saint-Joseph dans les diverses parties de l'Acadie. Ce volume intéressera tous ceux qui aiment l'histoire et savent tirer d'elle d'heureuses leçons.

Albert PLANTE.

Sainte ANGÈLE DE FOLIGNO: **Textes traduits et présentés par Raymond Christoflour.** — Coll. « Les écrits des saints », Namur, les Editions du Soleil levant, 1958, 186 pp., 17.5 cm.

DEUX PARTIES EN CE RECUEIL: (I) Les expériences ou journal spirituel de cette sainte élevée à l'union intime la plus étonnante avec Dieu; rédigé par frère Arnaud, son confident et fidèle copiste. (II) D'admirables lettres et conseils que la sainte adressait à ceux qu'elle appelait « ses fils », un groupe d'amis fervents. Sa doctrine est celle des plus grands mystiques de son temps. Le chemin de la sainteté s'ouvre sur celui de l'immolation; on n'y arrive que par la pratique de la pauvreté et de l'humilité. L'éditeur a voulu donner une traduction aussi littérale que possible, sans toutefois être infidèle à la sainte. Bien des textes de la grande mystique franciscaine du XIII^e siècle, entendus souvent, retrouvent ici une fraîcheur et une vigueur nouvelles.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

François VARILLON, S. J.: **Fénelon et le pur amour.** Coll. « Les maîtres spirituels ». — Paris, les Editions du Seuil, 1958, 192 pp., 17.5 cm.

DE FAÇON PLUS CONVAINCANTE que ses devanciers, l'A. nous fait connaître en Fénelon un « maître de spiritualité », peut-être, un de nos plus grands maîtres. En dépit des apparences, en effet, la doctrine de Fénelon « se situe dans le droit fil de la tradition la plus constante de l'Église ». La condamnation portée par Rome a forcé Fénelon à préciser ses formules. Familier de l'Écriture sainte et des

Pères de l'Église, quoi qu'en aient dit et pensé ses adversaires, il s'est toujours appliqué à suivre et à tenir la doctrine traditionnelle. Ce qu'avait bien saisi un critique que son tempérament littéraire et ascétique rangeait plutôt du côté de Bossuet: le P. Georges Longhaye, S. J. Celui-ci croyait ici Fénelon sur parole; car F. ne fut jamais un hypocrite mais un homme sincère et franc. Il n'a jamais approuvé Mme Guyon; s'il se refusa à la condamner ouvertement, c'est qu'il lui répugnait de manquer à l'honneur. Autre preuve de son orthodoxie que l'A. relève avec certain humour: ce traité, retrouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, Dom Herbert de Saint-Wandrille le rattachait à la tradition bénédictine! La doctrine de Fénelon n'a donc rien de suspect. Les textes présentés ici nous découvrent un directeur de conscience exigeant qui met en garde contre les illusions et présente l'Évangile dans toute son austérité. Il y a lieu de féliciter les éditeurs pour l'exquise présentation de ce nouveau volume de la collection. Les éléments de bibliographie publiés en appendice sont de première qualité; des illustrations fort bien choisies agrémentent tout au long la lecture.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

Alfred DELP, S. J.: **Honneur et liberté du chrétien.** Témoignage présenté par le P. M. Rondet, S. J. — Paris (23, rue Oudinot), Editions de l'Orante, 1958, 215 pp., 19 cm.

C'EST UN TONIQUE qu'une vie de saint bien faite, surtout si le saint a vécu près de nous dans l'espace ou le temps et si son portrait fidèle surgit de ses écrits: essais, lettres, prières... Tel est le mérite de ces pages du P. Alfred Delp, S. J., pendu par les nazis en 1945 pour avoir préparé, avec d'autres, dans l'honneur et la liberté, les lendemains de l'Allemagne après le « régime ». Le P. Rondet esquisse, en une introduction de 40 pp., l'histoire et la physiologie du héros; suivent des

extraits de ses œuvres. C'est une joie de lire ces pages après tout ce que nous avons entendu des horreurs du nazisme; le servilisme n'était pas général; Dieu se rendait témoignage en des âmes que n'intimidaient ni la propagande, ni l'embrigadement, ni les prisons, ni la mort mais qu'ils rendaient

1960

ANNÉE HEUREUSE ?

Oui, certainement, si vous vous décidez à rompre avec la routine du passé car si vous voulez réussir dans votre vie privée et professionnelle vous devez faire appel à toutes vos facultés et atténuer dans la mesure du possible vos défauts caractériels qui ont pu ralentir votre progression.

Mais êtes-vous bien conscient de ce que vous valez? Avez-vous fait un bilan objectif des faiblesses que vous devez combattre, des qualités qui vous permettront de vous imposer?

L'Institut International de Recherches Graphologiques, la plus ancienne et la plus importante organisation spécialisée, offre gracieusement ce « bilan » aux lecteurs de *Relations* par une analyse de LEUR écriture. Écrivez-nous en joignant simplement \$1.00 pour frais d'envoi par avion et dans les 3 semaines vous recevrez une analyse psycho-graphologique de VOTRE écriture qui vous étonnera par sa précision. Mais hâtez-vous, car cette offre, qui ne comporte aucun engagement pour vous, est limitée. Sur demande nous joindrons volontiers une documentation générale sur la Graphologie et sur nos Cours par Correspondance.

I. I. R. G. (Département 9)

Avenue Victor-Hugo, Boulogne-s-Seine (France)

EUROPE EN 1960

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Départ de Montréal le 3 juillet sur le M/S ITALIA de la HOME LINE.

Retour à Montréal le 27 août par avion AIR FRANCE.

Pays visités: Angleterre, Belgique, France, Andore, Espagne, Monaco, Italie, San Marino, Autriche, Allemagne.

8 jours en mer — 47 jours en Europe — \$1097

Autre voyage

Départ: de Montréal le 8 juillet. par avion KLM Retour: à Montréal le 7 août

Le 14 juillet à Paris... Le jeu de la Passion à Oberammergau...

Les Floriades à Rotterdam... et « Grand tour de Scandinavie »...

France - Allemagne - Hollande - Pays scandinaves.

30 jours — \$990

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, ITINÉRAIRES DÉTAILLÉS ET INSCRIPTION:

S'adresser à: J.-P. Allaire, 10838, boul. d'Auteuil, Montréal-12. Tél.: DU. 7-0409.

plus lucides et plus fortes. Nous aimerons relire ces réflexions viriles d'un héros, d'un martyr; ses jugements sur les institutions et les hommes que le P. Rondet nous invite parfois à nuancer, à écouter sa prière où palpète un cœur d'apôtre, donné à Dieu et à son peuple. Grand exemple de la puissance de la grâce aux heures les plus tragiques.

Georges ROBITAILLE.

P.-É. BRETON: **Monseigneur Grandin vous parle...** Extraits de plus belles lettres de Mgr Vital Grandin, O. M. I., premier évêque de l'Alberta, à sa famille. 1829-1902. — Edmonton (Alberta) (9916, 110^e Rue), Éditions de l'Ermitage, 1958, 175 pp., 20 cm.

NÉ EN FRANCE le 8 février 1829, Mgr Grandin s'en vient missionner à la Rivière-Rouge dès 1854. Trois ans plus tard, on le nomme évêque coadjuteur de Saint-Boniface. En 1871, il devient titulaire du nouveau diocèse de Saint-Albert; il s'y dépensera jusqu'à sa mort en 1902. Peut-être le verrons-nous un jour sur les autels, car on étudie sa cause depuis 1930. Le P. Breton, qui prépare actuellement une biographie de Mgr Grandin, a cru bon de nous le présenter dès maintenant à travers des extraits de lettres choisis pour la « beauté du sentiment, de la pensée d'abord » (p. 9): « N'y cherchez pas l'histoire du héros, le récit de ses aventures, de ses voyages, des anecdotes. Vous seriez déçus. Il y a bien, ici ou là, de petits traits piquant la curiosité. Mais ces pages contiennent surtout des considérations qui peuvent intéresser le public en général: réflexions sur la famille, la vie, l'âme, la vocation, la souffrance et la mort. Sous l'écorce des confidences on sent battre un grand cœur. » (8) On ne saurait dire plus juste.

René DIONNE.

Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

Yvonne BOUGÉ: **Frère mineur, Père majeur.** *Le Père Valentin-Marie Breton.*

— Mulhouse (Porte du Miroir), Éditions Salvator, 1958, 285 pp., 19 cm. Prix: 8.50 N. F.

BAVARDAGE ENTHOUSIASTE d'une philothée reconnaissante, ce livre atteindra-t-il son but? On s'intéresserait davantage au religieux que Mlle Bougé veut nous faire connaître et admirer, si elle intervenait moins souvent. Les amis du Père Breton liront peut-être ces pages avec plaisir, je doute qu'elles lui vailent de nouveaux disciples. Un texte plus sobre, mieux structuré servirait davantage la mémoire de ce Franciscain français qui passa ses vingt premières années de vie religieuse au Canada, fut prédicateur et poète, directeur spirituel, écrivain et saint prêtre.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Marie-Anne GUY: **Autour d'un rêve...** Roman. — Montréal, Édition Beauchemin, 1958, 219 pp., 19 cm.

LE ROMAN À THÈSE est un genre difficile où se sont fourvoyés des écrivains de métier. Ils avaient de l'expérience, une profonde connaissance du cœur humain; leur sujet n'était point neuf, mais ils avaient su le renouveler; ils possédaient un style capable, à lui seul, d'intéresser le lecteur. Pourtant, on a trouvé leurs personnages un peu robots, et leur prédication n'a point porté les fruits attendus. Nous ne surprendrons personne en disant que Marie-Anne Guy n'a pas évité les écueils inhérents au genre. On doit lui savoir gré de son dessein: remettre à l'honneur nos familles canadiennes-françaises, traditionnellement nombreuses; il ne faudrait tout de même pas prêcher sans discrétion la famille de seize enfants. Nous avons été un peu surpris de voir le Père Philippe garder rancune à son dirigé. Celui-ci, en passant outre à un conseil du Père, a préparé son malheur; il s'agit maintenant de l'aider, non de lui rappeler malignement sa désobéissance. Notons aussi que la solution de ce « Jésuite nonagénaire » n'est pas complète sans celle de Perle Dusseault, une jeune infirmière.

Le style de l'A.? Les lignes suivantes suffiront à le caractériser: « Dans le passé, dieu Cupidon, (*sic*) a fait un miracle mais qui sait, si, aujourd'hui, ce petit dieu malin ne se retournera pas contre vous? » (P. 201.)

René DIONNE.

Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS, IV: Anne HÉBERT: **La Mercière assassinée**; Marcel DUBÉ: **Florence**; Muriel GUILBAULT et Claude GAUVREAU: **Le Coureur de marathon**; Yves THÉRIAULT: **Le Samaritain**. — Montréal, Écrits du Canada français (340, ave. Kensington), 1958, 256 pp., 20.5 cm.

CE QUATRIÈME VOLUME de la collection comprend uniquement des œuvres dramatiques mais conçues pour la radio et la télévision, où, à des époques diverses, elles ont été présentées. Après deux courtes introductions de Guy Beaulne et de Jean-Paul Fugère, on nous offre deux téléthéâtres: *la Mercière assassinée*, d'Anne Hébert, et de Marcel Dubé, *Florence*, suivis de deux radiothéâtres: *le Coureur de marathon*, de Muriel Guilbault et Claude Gauvreau, et *le Samaritain*, d'Yves Thériault. De ces quatre œuvres, les mieux adaptées à leur genre respectif me paraissent *la Mercière assassinée*, surtout en son dernier épisode, et *le Coureur de marathon*, très radiophonique, où le bruiteur doit jouer un rôle de premier plan pour créer vraiment l'atmosphère voulue. Par contre, ce dernier texte perd beaucoup de sa valeur à la lecture: les passages parlés — vigoureux et suggestifs pourtant — supposent trop l'obligato de la musique et des bruits divers. Les œuvres de Dubé et de Thériault font plus théâtre: il faudrait très peu de choses pour les adapter à la scène.

L'idée de publier ces drames — ce qu'ils sont tous les quatre — est très heureuse. Pour ceux qui les ont entendus ou vus déjà, c'est une occasion, grâce à l'imagination, de les revivre de nouveau avec plaisir. Pour les autres, les qualités de la langue et du style, différentes mais réelles, des textes, peuvent toujours leur apporter une fiche de consolation!

Georges-Henri D'AUTEUIL.

Jerzy ANDRZEJEWSKI: **La Semaine sainte.** Traduit du polonais par Éva Gariély. — Lyon, Emm. Vitte, 1958, 242 pp., 19 cm.

EST-CE LA TRADUCTION qui trahit l'œuvre? Toujours est-il qu'on n'y trouve pas la résonance que mérite un sujet aussi grave. Il s'agit de la révolte du ghetto de Varsovie en 1943, contre le terrorisme des occupants allemands. Le massacre des juifs fut effroyable et le fait que ces événements tragiques se déroulèrent pendant la Semaine sainte rend la chose encore plus ignoble: il ajoute à la responsabilité des chrétiens, ceux de Pologne et ceux du monde entier. Le sort que l'humanité de tous les siècles fait périodiquement au peuple juif, avec une perfidie implacable, est une douloureuse épreuve pour la conscience chrétienne. Quelques pages émouvantes nous amènent à faire ces sortes de réflexions. De plus, il peut être enrichissant pour nous de prendre contact avec la pensée d'écrivains étrangers, y compris les slaves.

Françoise-P. TRUDEL.

Av. Woodbury, Montréal.

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1817



La première véritable monnaie au Canada fut émise par la B de M, qui imprima ses propres billets et, plus tard, mit en circulation des pièces de monnaie d'appoint en cuivre.



LE PAPE NOUS PARLE

4 novembre: *Allocution à l'occasion du premier anniversaire de son couronnement.*

— La mission de l'Église sur la terre a pour but la gloire de Dieu. L'Église, malgré les adversités, garde son enthousiasme juvénile; elle « s'avance avec confiance et courage dans la réalisation du précepte de son Fondateur: enseigner, pardonner, guérir, transmettre la vie surnaturelle de la grâce, en préparation à la jouissance éternelle de la Gloire ».

— *Allocution aux membres du pèlerinage national de France.* — Éloge du catholicisme français et sens profond de la bénédiction pontificale.

La F. A. O.

10 novembre: *Allocution aux délégués à la Conférence de la F. A. O.* — « L'Église. Nous tenons à vous le dire, s'intéresse vivement à la F. A. O. Quel grand et beau spectacle vous offrez en effet à ses regards maternels, avec vos techniciens au travail dans le monde entier pour organiser la lutte contre la faim... Qu'est-ce que toute l'activité de la F. A. O. sinon une immense œuvre de miséricorde, une œuvre de miséricorde à l'échelle mondiale!... C'est sans doute un des faits les plus marquants et les plus heureux des années d'après-guerre que cette prise de conscience, par les autorités responsables, de la grande différence des niveaux de vie entre les nations, de la misère économique des moins favorisées — les nations sous-développées, comme on les a appelées — par rapport à celles qui détiennent les principales sources de richesses. De là, dans de nobles âmes préoccupées du bien des hommes, un élan de dévouement, un désir de service efficace, puis un grand mouvement d'études, d'enquêtes, d'échange d'informations, d'envoi de techniciens... pour arriver enfin aux réalisations bienfaisantes que la F. A. O. a inscrites à son actif en ces dernières années... L'humanité cherche avec anxiété de quel côté lui viendra enfin la paix véritable, quels en seront les artisans les plus efficaces. Les lumières qui viennent du côté du jeu politique sont encore si incertaines, si sujettes à s'éteindre après avoir suscité de grands espoirs! En revanche, ceux qui promeuvent l'exercice de la bienfaisance de nation à nation, l'entraide sur le plan économique, dans un esprit de désintéressement et de bienveillance amicale, ne sont-ce pas aussi ceux qui tracent les chemins les plus sûrs vers l'union et la paix entre les hommes? »

La censure ecclésiastique

18 novembre: *Allocution aux membres du Congrès des Censeurs ecclésiastiques.* — Votre « travail tend à la découverte des authentiques valeurs humaines et chrétiennes et à la ferme et loyale réprobation d'erreurs et d'attitudes pernicieuses... La mission que vous exercez est... de la plus haute valeur, parce qu'elle participe aux sollicitudes maternelles de l'Église pour guider et instruire ses enfants dans la connaissance de la vérité et les défendre contre tout danger... Dans le domaine si varié et élastique offert par la production culturelle et littéraire où se présentent, parés de l'éclat de la forme artistique, les cas les plus divers et imprévus de l'existence humaine, il est très important de savoir agir avec aisance non seulement pour recon-

naître les aspects positifs et souligner ceux qui sont négatifs, mais aussi pour s'orienter sagement dans l'examen de ce qui échappe à une prise de position doctrinale ou morale plus précise. »

— *Allocution à un groupe de 8.000 agriculteurs italiens.* — L'effort d'amélioration économique et sociale doit s'accompagner d'un égal effort d'élévation dans la vie spirituelle et religieuse.

21 novembre: *Lettre (par l'intermédiaire de S. Ém. le cardinal Tardini, secrétaire d'État) à l'occasion de la XIX^e Semaine sociale des Catholiques d'Espagne sur le thème « la charité, la bienfaisance et l'assistance sociale ».* — Considérations sur les systèmes modernes de sécurité sociale. le rôle de l'État et la mission de l'Église.

22 novembre: *Allocution à un groupe de séminaristes.* — Demande de trois grâces: la pureté du cœur, la fermeté du caractère et l'ardeur de la charité. « L'Église veut des hommes énergiques et forts, l'esprit et le cœur bien formés. Heureusement le temps est passé où, ignorant la réalité vigoureuse et tonifiante de l'Église, on présentait ses fils comme des êtres incomplets et faibles, pour ainsi dire sans colonne vertébrale. Appartenir à l'Église exige au contraire un caractère et une volonté fortement trempés, une lutte sans trêve contre les passions et les égoïsmes... »

25 novembre: *Lettre à l'occasion de la IV^e Assemblée générale de la Fédération internationale de la Jeunesse catholique, tenue à Buenos Aires, du 6 au 13 décembre.*

28 novembre: *Encyclique Princeps Pastorum sur les missions (v. Relations, janvier 1960, p. 1).*

29 novembre: *Allocution aux participants du III^e Congrès national de l'Union de la Presse périodique italienne.* — Triple consigne: sens de la responsabilité, de l'honnêteté et de la vérité. — Il y a obligation de ne pas offenser, trahir, avilir le public, « lequel n'est pas une masse anonyme d'individus sans visage, mais est formé de fils de Dieu, nos frères dans le Christ ». « Si, dans vos revues, même un seul article ou une seule illustration devait offenser le sanctuaire sans prix d'une âme, Nous vous dirions alors que tout mérite, tout titre d'éloge ou de succès d'autre sorte serait bien mesquin, parce qu'édifié sur de dangereux compromis ». Enfin, l'amour de la vérité doit être « la qualité la plus distinctive de votre profession ».

— *Radiomessage aux catholiques de Cuba à l'occasion de leur premier Congrès catholique national.* — « La face du monde changerait si régnait la vraie charité: charité du chrétien qui compatit à la douleur et à la souffrance des malheureux, et veut leur bonheur et leur salut; charité qui met au cœur du chrétien la conviction que les biens temporels ont une fonction sociale à remplir et que c'est un devoir d'en donner le superflu à l'indigent (ce n'est pas une aumône laissée au jugement de sa générosité)... Devant des blessures encore saignantes faites par l'angoisse et la douleur, la charité exige un geste précis: l'amitié, l'estime et le respect; une attitude d'âme, un dialogue ininterrompu, un pardon sincère et total, une réconciliation qui est une œuvre de chaque jour, de chaque instant à reconstruire sur les ruines de l'égoïsme et de l'incompréhension. »

C'est au pied du mur qu'on voit le maçon

... et c'est à ses travaux qu'on juge une maison spécialisée en chauffage-plomberie, comme la nôtre. Nos travaux ne se comptent plus pour les églises, maisons d'enseignement, hôpitaux, édifices commerciaux et industriels, particuliers. Nos équipes de techniciens et d'ouvriers spécialisés connaissent leur affaire, et leur concours est apprécié dans les provinces voisines.

Installateurs experts



Victor 9-4107
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

SPECIALITÉ :

Construction d'édifices religieux

COLLÈGES
COUVENTS
SÉMINAIRES
HÔPITAUX, etc.



J. L. Guay
LITEE LTD.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal RE. 7-3651

TOUS

LES
ACCESSOIRES
ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le temple
de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Inq. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal
CR. 4-2465*

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Chanoine F. VERHELST: *Notions essentielles de philosophie*. — Albert MULLER, S. J.: *La Morale et la vie des affaires*. — Montréal, Les Éditions Alvernia, 1959.

Il s'agit d'une réédition canadienne de deux ouvrages de grande valeur publiés déjà en Europe. Tout en appréciant l'œuvre du chanoine Verhelst, nous nous permettons d'attirer spécialement l'attention du lecteur sur le livre si clair et pratique du P. Muller dans lequel se trouvent traités des problèmes comme ceux du juste contrat, du juste prix, du contrat d'assurance, des ententes et des monopoles, des commissions ou pots-de-vin, du devoir fiscal, etc.

Collection « Je sais »

H. GOSOT et F. RAMSEYER: *Calendrier des dates célèbres: juillet, août, septembre*. — Michel DEUTSCH: *Comment naissent... les microbes, les boutons d'or, les poussins, les petits d'hommes*. — Tours, Maison Mame, 1959, 128 pp.

Deux ouvrages faisant partie de « la bibliothèque technique des enfants », ouvrages instructifs, intéressants et à la portée des jeunes lecteurs.

Jean BRUCHÉSI: *Brève Histoire d'une longue amitié*. — Montréal, Éditions des Dix, 1959, 28 pp.

Au moyen de leur correspondance, l'A. nous fait connaître l'histoire de la longue amitié qui unit, durant leur vie, sir Thomas Chapais et S. Exc. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

EN COLLABORATION: *Niveaux de vie et dimensions de la famille*. — Paris (28, place Saint-Georges), Union inter-

nationale des Organismes familiaux, 28 pp.

Étude qui résulte des travaux menés entre 1953 et 1958 par la Commission des Niveaux de Vie de l'Union internationale des Organismes familiaux.

M. F. SCIACCA: *Saint Augustin et le néoplatonisme. La possibilité d'une philosophie chrétienne*. — Louvain (2, place Cardinal-Mercier), Publications universitaires de Louvain, 1956, 70 pp.

« Il y a une participation vécue entre les vérités de raison et les vérités de foi, qui est plus qu'une simple convenance rationnelle, car c'est l'unité concrète de l'homme chrétien qui est en cause... La valeur d'une philosophie chrétienne est précisément d'être une conception intégrale de l'homme intégral, aucune doctrine n'étant aussi intégrale que le christianisme. »

Charles MULLER: *Quand les « apôtres laïcs » prient avec Pie XII*. — Paris (12, rue Edmond-Valentin), Action catholique générale des Hommes, 1957, 136 pp.

Explications et commentaires de la prière spécialement composée par Pie XII à l'occasion du Premier Congrès mondial de l'Apostolat des Laïcs, tenu à Rome en 1951.

A. LYONNET: *Préambule à l'acte de foi*. — Paris (10, rue Cassette), P. Lethielleux, 1957, 128 pp.

Étude destinée à ceux qui veulent repenser la question de leur foi et de leur religion d'adolescent avec leurs exigences d'homme. Chapitres courts, texte plein d'images et d'exemples suggestifs.

Revue reçue pour compte rendu

Union culturelle française (Palais des Congrès, Esplanade de l'Europe, Liège), 1^{er} et 2^e trimestres 1959, n° 10.

Revue de haute tenue qui veut être l'expression des « communautés de langue française dans le monde ». Ce dernier numéro contient un article de M. Jean Pellerin sur « La voix du Canada français », c'est-à-dire le réseau français de Radio-Canada.

Cahiers d'études biologiques (10, rue Cassette, Paris-6^e), n° 3 et 4, 62 et 56 pp.

Ces cahiers sont sous la direction de professeurs aux Instituts catholiques de France: Paris, Toulouse, Lyon. Le cahier n° 3 a pour titre général « L'origine de la vie sur terre. Qu'est-ce que la vie? » Le cahier n° 4 s'intitule « Hérité et milieu. Ces deux facteurs déterminent les caractères des êtres vivants. Quelle place laissent-ils, chez l'homme à la liberté? »

Cahiers Laënnec (P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-6^e), n° 4, décembre 1958: « L'organisation mondiale de la Santé ». — n° 1, mars 1959: « Les vaccinations ».

Parmi les articles sur « l'organisation mondiale de la santé », signalons celui du R. P. Henri de Riedmatten intitulé « Essai d'une appréciation doctrinale » de l'Institution mise sur pied par les Nations-Unies. — De même, dans le numéro sur « les vaccinations », on lira avec profit la « Réflexion morale » du R. P. Tesson sur la vaccination obligatoire.

The Christian Democrat (31 Farm St. London, W. 1), « A Priest looks at Marriage », par E. Colleton, C. S. Sp., décembre.

La famille a besoin de stabilité et pour l'Église admettre le divorce ce serait renier le Christ.

Revue de l'Enseignement supérieur (13, rue du Four, Paris, 6^e), « L'enseignement supérieur français à l'étranger », juillet-septembre 1959, n° 3.

Numéro spécial contenant des renseignements sur l'enseignement supérieur français dans les pays suivants: Grèce, Italie, Égypte, Espagne, Inde et Extrême-Orient, Japon, Liban, Angleterre et Iran.

Panorama chrétien (31, rue de Fleurus, Paris, 6^e) décembre.

Nouveau format et superbe numéro. Cette revue est une publication de « L'Union des Œuvres catholiques de France ». A lire, entre autres, l'enquête sur l'objection de conscience.

Apostolat des laïcs (Piazza S. Callisto, 16, Rome), 1960, n° 1.

Nouvelle publication destinée à servir d'organe au Comité permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des Laïcs.

L'épargne

Solution à plusieurs problèmes

• INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX • NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke
LA. 1-3698 MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1959

PASSIF

Envers le public:

Dépôts.....	\$696,942,053
Divers.....	4,009,981
	<u>\$700,952,034</u>

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés.....	42,429,381
	<u>\$743,381,415</u>

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$152,861,900
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel.....	182,217,010
Prêts commerciaux et autres avances..... (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	396,647,393
Immeubles sociaux et divers..... (déduction faite des amortissements)	11,655,112
	<u>\$743,381,415</u>

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1959, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille.....	\$ 5,492,709
Moins:	
Amortissement des immeubles sociaux.....	\$ 776,995
Provision pour impôt sur le revenu.....	2,080,000
	<u>2,856,995</u>
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus.....	\$ 2,635,714
Dividendes.....	\$1,310,858
Dividende spécial de 35¢ par action.....	345,586
	<u>1,656,444</u>
Report à nouveau.....	\$ 979,270
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1958.....	833,101
	<u>\$ 1,812,371</u>
Porté au Fonds de réserve.....	1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1959.....	<u>\$ 812,371</u>

FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1958.....	\$ 22,000,000
Prime d'émission.....	8,712,758
Transport du compte Profits et Pertes.....	1,000,000
	<u>\$ 31,712,758</u>

Le gérant général,
ULRIC ROBERGE

Le président,
CHARLES ST-PIERRE



ROME

la Ville Eternelle
par la
ROUTE ÉTOILÉE



Consultez votre Agence de voyages ou téléphonez à KLM

Bureaux KLM dans les principales villes du Canada



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

DEMANDE **\$5,000** POUR DEUX ANS

INTÉRÊTS TRÈS PROFITABLES

GARANTIES OFFERTES

Besoin pour expansion dans la Province de Québec

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

RÉPONSE ASSURÉE

CASIER POSTAL 32, STATION CRÉMAZIE, MONTRÉAL, QUÉ.

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.
Roger Lyonnais, C. A.
Jean Lussier, C. A.
Jacques Desmarais, C. A.
David Crockett, C. A.
Marcel Demers, C. A.

Romain Bédard, C. A.
Lionel Gascon, C. A.
Paul-L. Noiseux, C. A.
René Sénécal, C. A.
Maurice Saint-Louis, C. A.
Guy Préfontaine, C. A.

Pierre Bédard, C. A.

10 est, rue SAINT-JACQUES
MONTRÉAL — Tél. : UN. 1-6325

TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE

HÔTELLERIE « REGINA MUNDI »

A VOTRE SERVICE...
PRÊTRES, RELIGIEUX, LAÏCS

Les RR. PP. Trinitaires ont déjà à Montplaisant, GRANBY, P. Q.

— leur noviciat de clercs et de convers,
— une paroisse dédiée à la Très Sainte Trinité;
donc un centre de rayonnement trinitaire et de vie liturgique.

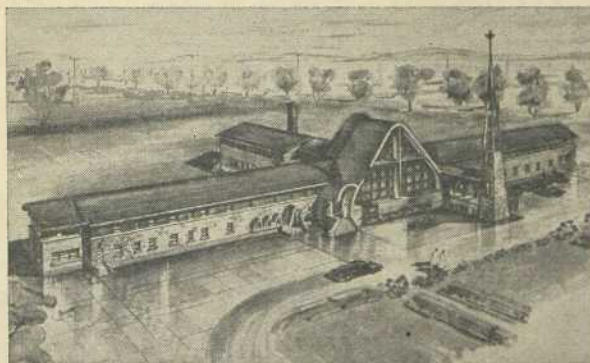
De plus, sous le patronage de « Marie Reine du Monde » dans une vaste propriété assez isolée et paisible, ils offrent à tous l'avantage d'une double hospitalité :

— un « Foyer » ouvre ses suites attrayantes aux prêtres et aux laïcs âgés ou convalescents : le site est avantageux, à proximité de l'hôpital et des médecins de Granby;

— une « hôtellerie » invite hommes, jeunes gens, prêtres, religieux, pour une « halte occasionnelle » dans un milieu propice à une retraite, au recueillement, au repos et à l'étude.

Les Trinitaires perpétuent ainsi en terre canadienne le titre qui leur fut glorieux pendant près de six siècles (du XIII^e ou XIX^e) en terre européenne :

« ORDO HOSPITALIUM ET REDEMPTIONIS »
« L'ORDRE DES MAISONS D'HÔTES ET DU RACHAT »



Pour information ou réservation, s'adresser aux
RR. PP. Trinitaires, Hôtellerie « REGINA MUNDI »,
Montplaisant,
Granby, P. Q. Tél. : FRontenac 2-5125